

Carrefour de Béni Ouardane (Chlef)
**29 blessés lors d'une collision
entre un bus scolaire et un camion**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 23ème année **D'ALGERIE**

N°6996 - JEUDI 03 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Saison agricole 2024-2025
**Plus de 3 millions
hectares dédiés
aux céréales**

P04



Près de 200 missiles tirés
sur plusieurs villes dont
«90 % ont atteint leurs cibles»

L'Iran fait trembler Israël

Lire en page 03

P07

ORAN

Coup d'envoi de la Session le 8 octobre 2024
**16.700 offres de formation professionnelle
et recours renforcés au «Facebook»**

Promotion du tourisme

Nécessité de création de plateformes et sites numériques

Energie

Le 12ème NAPEC du 14 au 16 octobre à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Dialogue national annoncée par le président de la République

L'UGTA soutient fortement l'initiative

Le Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a affirmé, mardi à Alger, que la Centrale syndicale soutenait fortement l'initiative de dialogue national annoncée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de préserver l'intérêt supérieur du pays. Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre syndicale qu'il a présidée à la Maison du Peuple, à l'occasion de la rentrée sociale, M. Takdjout a précisé que "l'UGTA, qui repose sur la culture du dialogue,

soutient fortement l'initiative de dialogue annoncée par le président de la République", ajoutant que la Centrale syndicale "répond favorablement à cet appel afin de préserver l'intérêt supérieur du pays et celui du peuple algérien". Après avoir insisté sur "la nécessité de généraliser la culture du dialogue et de bannir la violence au sein de la société", il a réaffirmé "l'adhésion et le soutien de l'UGTA au programme du président de la République, notamment s'agissant du volet social et du développement de l'économie nationale".

Industrie

Aoun reçoit des responsables du groupe «Stellantis El Dajzaïr»



Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a reçu, mardi à Alger, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis", Samir Cherfan et le Pdg du groupe "Stellantis El Dajzaïr", Raoui Beji, avec lesquels il a évoqué l'état d'avancement du projet de fabrication automobile de la marque "Fiat" en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère, s'inscrit dans le cadre de "l'évaluation et du suivi de l'état d'avancement du projet de fabrication automobile en Algérie de la marque Fiat", précise le communiqué. A l'entame de la rencontre, M. Aoun a écouté

un exposé sur l'état actuel de la production au niveau de l'usine à Oran, qui compte plus de 1.100 travailleurs, et qui verra le lancement d'un nouveau type de la voiture "Fiat Doblo" à la fin de la semaine en cours, ajoute la même source. De son côté, le directeur de la région Afrique et Moyen-Orient du groupe "Stellantis" a fait état de la hausse de la cadence de la production dans cette usine, où la capacité de production de plus de 24.000 véhicules est attendue d'ici la fin de l'année en cours, saluant par là même "les efforts du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique pour accompagner ce projet afin d'atteindre ses objectifs escomptés".

New York

Attaf s'entretient avec le Secrétaire général des Nations Unies



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a eu à New York des entretiens avec le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, "le soutien de l'Algérie aux efforts du Secrétaire général dans la défense des principes de la Charte des Nations Unies et au service des causes de la paix et du développement dans le

monde", a précisé le communiqué. La rencontre a été "l'occasion d'examiner les principales questions d'actualité au niveau international, notamment les développements de l'agression israélienne contre le peuple palestinien et son extension au Liban et au reste du Moyen-Orient", a ajouté la même source. "Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les développements de la situation régionale, notamment la question de la décolonisation au Sahara occidental".

Dépistage du cancer du sein

Air Algérie organise une campagne à partir du 06 octobre

Air Algérie lancera, à partir du 6 octobre, une campagne de dépistage rapide du cancer du sein, à titre gracieux, au profit des passagères détentrices de billets pour ce mois-ci, voyageant sur l'une des lignes du réseau national. «Air Algérie s'apprête à lancer, à partir du 6 octobre, une vaste campagne de dépistage rapide du cancer du sein, à titre gracieux, au profit de nos passagères (+40 ans) détentrices de billets pour ce mois-

ci, voyageant sur l'une des lignes du réseau national», a indiqué mardi un communiqué de la compagnie. A cette occasion, la compagnie a mis en avant l'importance de cette campagne pour une meilleure prévention contre les risques du cancer du sein, soulignant que d'amples informations seront publiées ultérieurement sur cette initiative, notamment en ce qui concerne les lieux de dépistage à travers l'ensemble du territoire national.



Salon ECSEL EXPO 2024

Ooredoo présente ses offres et services aux professionnels

Entreprise technologique par excellence, Ooredoo participe à la 2ème édition du Salon du E-Commerce et des services en ligne ECSEL EXPO2024, qui se tient du 2 au 5 octobre 2024 au Palais des Expositions - SAFEX. Cet événement, devenu le principal rendez-vous des professionnels du commerce électronique en Afrique, est organisé sous l'égide des ministères de la Poste et des Télécommunications, du Commerce et de la Promotion des Exportations, ainsi que de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. ECSEL EXPO se positionne comme un espace de rencontres entre

les acteurs publics et privés du secteur. Ce salon offre une occasion unique de rencontrer des professionnels, d'échanger des idées novatrices et de découvrir les dernières avancées en matière de commerce électronique et de services en ligne. Au cœur de cet événement, Ooredoo accueille les visiteurs sur un stand d'exposition animé par une équipe de Ooredoo Business, prête à répondre aux questions des professionnels. Cette équipe présente une gamme diversifiée de solutions, parfaitement adaptées aux besoins des entreprises dans un contexte de numérisation en pleine expansion.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Près de 200 missiles tirés sur plusieurs villes dont 90 % ont atteint leurs cibles

L'Iran fait trembler Israël

Synthèse de B. L.

Selon Israël, la plupart des missiles ont été interceptés par le système de défense «Dôme de fer». Le Pentagone a indiqué que des navires américains avaient eux aussi tiré une dizaine de missiles intercepteurs en soutien d'Israël. L'attaque massive de l'Iran contre Israël, la deuxième en près de six mois, est «terminée», a fait savoir Téhéran, selon qui «90% des missiles» ont atteint leur cible. Le chef d'état-major iranien, le général Mohammad Bagheri, a promis que l'Iran frappera «avec une plus grande intensité» et visera «toutes les infrastructures» du pays si Israël met à exécution sa menace de représailles. Le président iranien, Massoud Pezeshkian a déclaré: «Si les sionistes commettent l'erreur de riposter, ils recevront une réponse encore plus écrasante». Le président iranien, Massoud Pezeshkian a salué l'opération menée par les forces armées iraniennes mardi soir ayant pris pour cibles «les centres militaires et de sécurité du régime sioniste». Il a déclaré: «cette fière opération, qui a une fois de plus montré au monde la fierté nationale des Iraniens, s'inscrivait dans le cadre des normes internationales et en réponse au crime de ce régime dans l'assassinat du martyr Haniyeh, ainsi qu'au mar-

tyre Hassan Nasrallah et plusieurs commandants de la résistance». Pezeshkian a déclaré qu'après l'assassinat de Haniyeh à Téhéran, qui constituait une violation flagrante de la souveraineté et de la sécurité nationale de l'Iran, les pays occidentaux n'ont cessé de nous appeler à faire preuve de retenue et de promettre d'établir immédiatement un cessez-le-feu à Gaza, ajoutant: «Nous n'avons pas agi dans l'espoir que le génocide des habitants opprimés et innocents de Gaza cesse, mais ce régime criminel et sanguinaire a non seulement continué à tuer des femmes et des enfants, mais a également étendu la portée de ses crimes au Liban, mais les mêmes pays qui revendiquent les droits de l'homme, qui nous invitaient à la retenue, sont restés silencieux face aux agissements de ce régime». Pour sa part, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi a déclaré, lors d'appels téléphoniques, mercredi, avec les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France et de certains autres pays: «L'Iran n'a utilisé que son droit à la légitime défense, fondé sur l'article 51 des Nations Unies et n'a ciblé que les bases militaires et de sécurité du régime sioniste». Lors de ces entretiens téléphoniques et faisant référence à la retenue de l'Iran pendant plus de 2 mois suite à

l'attaque terroriste du régime sioniste et à l'assassinat d'Ismail Haniyeh à Téhéran, et à la poursuite du bellicisme sioniste à Gaza et au Liban, qui a conduit jusqu'à présent à la mort plus de 42 000 personnes: «La République islamique d'Iran n'a utilisé que son droit à la légitime défense, fondé sur l'article 51 de la Charte des Nations Unies, et n'a pris pour cible que les bases militaires et de sécurité du régime sioniste». Et de poursuivre: «L'opération est terminée, mais si le régime sioniste entend commettre une nouvelle agression, notre réponse sera plus sévère. La République islamique d'Iran ne cherche pas une escalade des tensions et de la guerre, même si elle n'en a pas peur». Le général Nassir Zadeh, ministre iranien de la Défense a déclaré hier mercredi, expliquant l'opération de missiles du CGRI: «Trois bases militaires et une base de renseignement du régime sioniste ont été touchées. Divers missiles ont été utilisés dans cette opération. Les missiles avaient la capacité de traverser le système de défense de l'ennemi». «Les cibles [de cette opération] étaient aussi des cibles militaires. Nous n'avons en aucun cas envisagé des cibles civiles, et seulement des cibles militaires ont été touchées. Les sites où le régime sioniste faisait décoller des avions et menait des opérations», a-t-il ajouté.

Point de Vue Par BOUHALI Abdallah

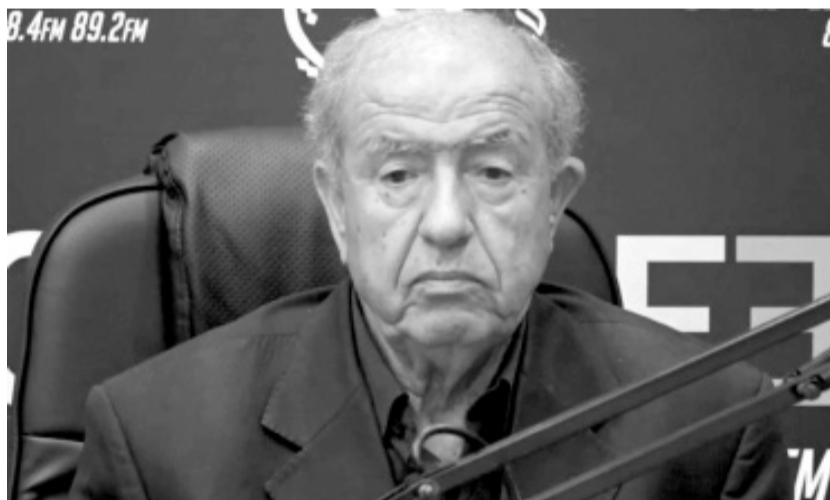
Une attaque pour remettre les pendules à l'heure

L'Iran a fini par perdre patience et décider de lancer une attaque sur Israël. Une attaque, certes, impressionnante mais brève et juste dissuasive. Les presque 200 missiles lancés sur plusieurs villes israéliennes ont fait trembler Netanyahu et sa bande. Cependant, ce n'était pas le but principal. Si l'Iran avait décidé de lancer cette attaque, c'est d'abord pour remettre les pendules à l'heure au moment où Israël se croyait être le maître du Proche Orient et qui envisageait avec une certaine arrogance de redessiner la carte de la région. Le message de l'Iran était donc clair: Israël doit compter avec l'Etat perse qui possède une armée et un arsenal militaire développés. Jusque-là, Israël n'était confronté qu'à des mouvements, le Hamas, le Hezbollah... ne possédant en fait que des moyens presque rudimentaires en matière d'armement. Avec l'Iran, la donne change de fond en comble et Israël doit réfléchir à deux fois avant de s'engager dans une guerre qui sera longue, coûteuse et qui risque d'embraser toute la région. L'armée iranienne est considérée comme la septième plus importante au monde. En plus de ses avions, elle dispose de milliers de drones. Elle a également des alliés de taille à savoir la Russie et la Chine. Dans sa stratégie belliqueuse, Israël croit dur comme fer que les Etats Unis lui fourniront toute l'aide nécessaire et peuvent même prendre part à la guerre contre l'Iran. C'est un risque énorme au moment où les américains se préparent aux élections présidentielles et voudraient certainement faire l'économie d'une guerre en cette période cruciale. C'est pourquoi l'Iran a pris la décision d'attaquer Israël, elle a bien calculé son coup. Si la presse occidentale considère que l'Iran est tombé dans le piège israélien ou encore, cette attaque n'a pas eu d'impact, elle se trompe lourdement. L'Iran n'est pas le Liban, elle est consciente des enjeux et ne veut pas perdre la face dans une région où Israël risque, au cas où aucun pays ne bouge, de s'auto-proclamer comme l'unique force et d'imposer aux arabes «une paix par les armes».

Le Professeur en agronomie, Arezki Mekliche, la chaîne 3 de la Radio

«L'autosuffisance en céréales est un objectif réalisable...»

«L'autosuffisance est un objectif réalisable tant la volonté y est», a déclaré, mardi, le Professeur en agronomie, Arezki Mekliche, indiquant que l'on ne doit pas se suffire d'élargir l'espace emblavable, mais d'introduire aussi et surtout la science pour définir les variétés cultivables ainsi que l'exploitation des techniques modernes d'irrigation dans le contexte climatique critique que subit notre agriculture». En effet, pour atteindre l'autosuffisance, «quatre objectifs ambitieux sont à réaliser», à savoir «l'élargissement des espaces irrigués», «une irrigation rationnelle», «l'amélioration de la productivité» et «l'adaptation des cultures aux micro-systèmes», a rappelé le professeur à l'Ecole nationale supérieure d'agronomie (ENSA), Arezki Mekliche, à l'émission «L'invité du jour», de la chaîne 3, de la Radio Algérienne, à l'occasion du lancement officiel de la saison «labour et semence». Et de suggérer «le respect de l'itinéraire technique défini par le Comité technique national», dont il est membre. Evoquant l'agenda dudit Comité, l'intervenant fait constater que «des agriculteurs, en possession de gros moyens (tracteurs puissants, par exemple) ont achevé de labourer le sol et peuvent commencer à semer dans les quatre coins du pays sans attendre la pluie». En gage de réussite de cette saison, les agriculteurs doivent s'organiser en coopératives pour avancer, sans attendre la pluie, expliquant que la quantité d'eau dépend des régions



et des espèces. «Il faut commencer par les cultures fourragères comme l'avoine, l'orge et le triticale pour qui le climat est favorable à produire de la biomasse et ont besoin des pluies en avril-mai», conseille M. Mekliche. En projection de l'autosuffisance du blé, l'expert évoque l'autosuffisance en orge à laquelle les pouvoirs publics ont réservé un espace d'un million d'hectares. «Parmi les autres céréales, l'orge est moins capricieuse en eau et moins sensible à la qualité du sol», fait-il observer, s'interrogeant «pourquoi on a pu atteindre notre autosuffisance en la matière avec cette culture facile, alors qu'avec notre climat, notre sol ne devait jamais manquer d'orge?». Revenant sur la feuille de route pour réaliser l'autosuffisance en matière céréalière, l'expert souligne que «le vrai challenge des pouvoirs publics est de s'investir pour exiger le respect des micro-

systèmes». «Les agriculteurs ne doivent pas cultiver n'importe quoi n'importe où», avise-t-il, soulignant qu'«il ne faut pas cultiver le blé où pousse l'orge en abondance dans un climat à faible pluviométrie». «Il faut appliquer à la lettre à l'itinéraire technique tracé par le comité et veiller à le faire respecter», préconise le professeur. Il faut aussi, dit-il, exploiter des sources en complément d'irrigation en puisant dans l'eau épurée et les eaux des retenues colinéaires, ainsi que l'utilisation des pivots même dans les petits espaces (3 hectares par exemple) pour économiser beaucoup d'eau. Pour rappel, pour cette campagne, 3,7 millions d'hectares sont à cultiver, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes et ce, en prélude à une autosuffisance en blé dur en produisant en 2025 quelque 1,5 million de tonnes de blé.

Grâce à une coordination efficace entre la PAF et les douanes

Démantèlement d'un réseau international de trafic de psychotropes à l'aéroport d'Alger

Un réseau criminel international a récemment été démantelé grâce à une coordination efficace entre la police des frontières et les services des douanes de l'aéroport Houari Boumediène. Cette opération s'est conclue par la saisie de plus de 85 000 comprimés de psychotropes de type Rivotril, dissimulés à l'intérieur d'appareils électroménagers transportés par un passager en provenance d'un vol international, a indiqué, ce mercredi, un communiqué de la direction générale de la Sureté nationale (DGSN). Selon la même source, «les comprimés, pesant plus de 13 kg, ont été interceptés grâce à la vigilance des autorités douanières et policières. Suite à l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, plusieurs membres de ce réseau criminel, actifs dans différentes régions du pays (Alger, Tizi Ouzou, Boumerdes), ont été arrêtés». L'opération, précise-t-on, a permis non seulement de saisir les psychotropes, mais également de confisquer cinq véhicules et des sommes d'argent en dinars et devises étrangères. Les six suspects, âgés de 27 à 41 ans, sont poursuivis pour plusieurs infractions graves, y compris l'importation et la distribution illégale de drogues au sein d'une organisation criminelle transnationale. Selon la DGSN, les mis en cause ont été présentés devant le parquet de Sidi M'Hamed pour des accusations liées à l'importation illégale de substances dangereuses, mettant en danger la sécurité publique.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

«L'autosuffisance en céréales, un objectif réalisable»

Le Professeur Arezki Mekliche a affirmé que l'autosuffisance agricole est réalisable grâce à une forte volonté, mais souligne l'importance d'introduire la science pour sélectionner les variétés cultivables et utiliser des techniques d'irrigation modernes, surtout dans un contexte climatique difficile. Pour y parvenir, il a identifié quatre objectifs clés : élargir les espaces irrigués, pratiquer une irrigation rationnelle, améliorer la productivité et adapter les cultures aux micro-systèmes. Ses propos ont été tenus lors de l'émission «L'invité du jour» sur la chaîne 3 de la Radio Algérienne, mardi. Evoquant l'agenda dudit Comité, l'intervenant fait constater que «des agriculteurs, en possession de gros moyens (tracteurs puissants, par exemple) ont achevé de labourer le sol et peuvent commencer à semer dans les quatre coins du pays sans attendre la pluie». En gage de réussite de cette saison, les agriculteurs doivent s'organiser en coopératives pour avancer, sans attendre la pluie, expliquant que la quantité d'eau dépend des régions et des espèces. «Il faut commencer par les cultures fourragères comme l'avoine, l'orge et le triticale pour qui le climat est favorable à produire de la biomasse et ont besoin des pluies en avril-mai», conseille Mekliche. L'expert souligne que l'autosuffisance en orge est réalisable, avec un espace d'un million d'hectares réservé par les pouvoirs publics. Il note que l'orge, moins exigeante en eau et moins sensible à la qualité du sol, pourrait être cultivée efficacement dans le climat local. Il s'interroge sur les raisons pour lesquelles cette culture a réussi à atteindre l'autosuffisance, tandis que d'autres ne le font pas. Concernant la feuille de route pour l'autosuffisance céréalière, il met l'accent sur la nécessité pour les agriculteurs de respecter les micro-systèmes de culture. Il insiste sur l'importance d'appliquer strictement les itinéraires techniques définis par le comité et propose d'utiliser des sources d'irrigation complémentaires, comme l'eau épurée.

Saison agricole 2024-2025

Plus de 3 millions d'hectares dédiés aux céréales

Le ministre d'Agriculture et de Développement Rural, Youcef Cherfa, a révélé mardi de Sétif qu'une surface agricole globale de 3,069 millions d'hectares a été réservée à la culture des céréales au titre de la saison agricole 2024-2025. Présidant le coup d'envoi de la campagne des labours-semailles de la nouvelle saison agricole à l'exploitation agricole collective "Koreichi El Amri" au chef-lieu de wilaya, M. Cherfa a indiqué que cette superficie a été déterminée sur la base des contrats d'engagement passés entre l'administration centrale du ministère de tutelle et l'ensemble des acteurs au niveau local, précisant que 1,069 million d'hectares seront consacrés au blé dur et 1,017 million d'hectares à l'orge avec la fourniture de 4,2 millions quintaux de semences certifiées, une quantité, a-t-il ajouté, qui répond à la demande de l'actuelle campagne des labours-semailles.

Le défi de cette campagne consiste à "faire de 2025 la dernière année d'importation de blé dur et de 2026 la dernière année d'importation de l'orge et ce, en application des engagements du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune", a affirmé le ministre relevant que "jusqu'à présent, 840.000 hectares ont été labourés à l'échelle nationale en prévision de l'étape des emblavures qui a démarré cette saison en date du 1er octobre". M. Cherfa a souligné que des superficies considérables ont été dédiées à la céréaliculture dans les wilayas du Sud du pays par des investisseurs algériens ou en partenariat avec des étrangers pour assurer la concrétisation de l'engagement du président de la République d'augmenter les surfaces irriguées de 1 million d'hectares qui s'ajouteront aux 1,6 million d'hectares irrigués à l'échelle nationale. Lors de sa visite à l'exposition tenue à l'oc-

casion au niveau de cette exploitation agricole à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la vulgarisation agricole (1 octobre), le ministre a insisté sur la nécessité d'accorder toutes les facilités et d'assurer l'accompagnement technique nécessaire aux céréaliculteurs et de respecter l'itinéraire technique pour améliorer le rendement à l'hectare, assurant que toutes les dispositions ont été mises en place pour garantir le succès de la campagne des labours-semailles et atteindre les objectifs tracés, notamment celui d'assurer l'autosuffisance en blé dur et en orge. Au cours de sa visite à Sétif, M. Cherfa a donné près de l'université Mohamed-Lamine Debaghine le coup d'envoi de l'initiative "année verte" visant à accroître la superficie des espaces verts dans la wilaya avant de visiter une ferme avicole privée dans la commune de Hammam Soukhna.

Sonatrach

Mémorandum d'entente avec la société nigérienne «Sonidep»

Le groupe Sonatrach a signé, mardi à Alger, un mémorandum d'entente avec la société nigérienne de pétrole "Sonidep", afin d'examiner les opportunités de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe public. Le mémorandum d'entente a été signé à l'occasion de la visite de travail du ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, en Algérie, du 28 septembre au 2 octobre courant, accompagné d'une délégation de haut niveau composée de responsa-



Gazoduc transsaharien TSGP

Un projet continental d'envergure internationale sur la bonne voie

La tenue prochaine d'une réunion ministérielle sur le projet du Gazoduc Trans-Saharien Gas-Pipeline (TSGP), en vue de s'enquérir de son état d'avancement, atteste de l'engagement ferme des trois pays concernés (Algérie, Nigéria et Niger) de réaliser cette infrastructure africaine d'envergure internationale, devant contribuer à l'intégration régionale.

La réunion, la 4ème du genre qui regroupera les ministres de l'Energie des trois pays concernés par le gazoduc, se tiendra dans "les plus brefs délais", a affirmé dimanche le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, à l'issue d'une réunion avec le ministre nigérien du Pétrole, Sahabi Oumarou, en visite de travail en Algérie. M. Arkab a assuré, à l'occasion, que l'Algérie et le Niger sont convenus d'aller de l'avant pour la réalisation de ce projet stratégique, et dont la concrétisation a déjà commencé, selon lui, par le lancement des études techniques. Les trois parties vont donc poursuivre les réunions du comité ministériel mixte et du comité technique pour s'enquérir du taux d'avancement du projet, conformément aux objectifs tracés. Une avancée qui conforte les efforts entrepris en vue de préparer le terrain au lancement des travaux de réalisation de cette infrastructure, dont il ne reste que 1.800 km sur les quelque 4.000 km prévus. Les tra-

vaux porteront sur la réalisation de pipeline de 100 km au niveau du Nigeria, 1.000 km au Niger et 700 km en Algérie (soit 1800 km au total). En août dernier, M. Arkab s'était déplacé, à la tête d'une importante délégation ministérielle et des responsables du secteur des hydrocarbures, à Niamey au Niger, pour évoquer avec les autorités nigériennes les différents aspects de ce projet. Cette visite avait été précédée par la tenue de trois réunions ministérielles tripartites, dont la dernière en juillet 2022 à Alger, et qui avait abouti à la signature d'un mémorandum d'entente.

Ce mémorandum portait sur le lancement de la construction du TSGP, un projet inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du NEPAD et qui constitue pour l'Algérie un exemple de la volonté des trois partenaires de "mettre en place une infrastructure régionale d'envergure internationale". Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait qualifié ce projet d'"œuvre africaine majeure" en soulignant l'aspiration de l'Algérie à approvisionner l'Afrique en électricité et à lancer des projets de voies ferrées reliant les pays africains au bassin méditerranéen. Il s'agit en fait d'un projet "viable, soutenable et rentable sur les plans économique et financier", selon le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

bles et cadres représentant le Premier ministre et le secteur des hydrocarbures du Niger ainsi que la société nigérienne "Sonidep", a précisé le communiqué. La cérémonie de signature entre Sonatrach et la société Sonidep s'est déroulée au siège de la direction générale de Sonatrach en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab et de son homologue nigérien. Ainsi, "le mémorandum d'entente permettra aux deux sociétés de discuter des opportunités de coopération en matière d'exploration, d'exploitation des hydrocarbures ainsi que du raffinage, de pétrochimie et de commercialisation et de distribution des produits pétroliers", a ajouté la même source. Dans ce cadre, le groupe Sonatrach a affirmé que "la signature de ce mémorandum traduit l'ambition du groupe à développer et à renforcer le partenariat avec les sociétés nigériennes à travers des programmes d'échange commun ayant trait à la formation spécialisée". Cette démarche qui s'inscrit "dans le cadre de la coopération algéro-nigérienne reflète la volonté des deux pays à promouvoir les relations bilatérales", lit-on dans le communiqué. Avant de procéder à la signature, le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi a reçu, au siège de la direction générale, le ministre nigérien du Pétrole, avec lequel il a discuté "des opportunités

de renforcer les relations de coopération entre les deux sociétés, en particulier dans le domaine des hydrocarbures à travers le projet de prospection et d'exploration que Sonatrach mène au niveau du champ pétrolier du bloc de "Kafra" (nord du Niger), lequel enregistre une avancée notable". En outre, les deux parties ont discuté des moyens d'échanger les expertises dans différents domaines liés à la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment le volet relatif au raffinage et à la pétrochimie, outre le renforcement de la coopération dans le domaine de la formation, selon la même source. La rencontre a été "l'occasion d'évaluer l'état d'avancement du projet stratégique de réalisation du gazoduc transsaharien, reliant le Nigéria à l'Algérie en passant par le Niger", note le communiqué. A cette occasion, "l'accent a été mis sur l'importance de poursuivre la coordination entre les trois parties concernées en vue de suivre la mise en œuvre et la concrétisation des précédentes décisions". Le ministre nigérien du Pétrole a mis en avant l'importance du projet qui boostera le développement socioéconomique dans les trois pays", soulignant la disposition de son pays à reprendre les consultations et à tenir une réunion tripartite dans les semaines à venir, précise le communiqué.

Distribution de logements prévue le 1er novembre Belaribi préside une réunion préparatoire de l'opération

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, mardi à Alger, une réunion technique consacrée principalement à l'opération de distribution de logements, prévue le 1er novembre prochain, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, toutes formules confondues, en examinant les mesures prises pour assurer les assiettes nécessaires à la réalisation des logements du programme "AADL 3", indique un communiqué du ministère. L'accent a été mis en particulier sur "la formule des logements publics locatifs dont la distribution est prévue le 1er novembre prochain, à l'occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution" ajoute la même source, indiquant que "pour les autres formules de logement, les travaux se poursuivent pour déterminer le nombre définitif des logements à distribuer à travers l'ensemble du territoire national". La wilaya d'Oran bénéficiera d'un quota de 1597 logements publics locatifs, outre 900 unités de ces logements à Tissemsilt et 1000 autres logements à Ouargla. A cet égard, le ministre a affirmé que "le secteur se prépare à un important rendez-vous à l'occasion du 70e anniversaire de la Révolution et veille à commémorer ces événements en apportant de la joie à des centaines de milliers de familles al-

gériennes en leur attribuant des logements décentes, toutes formules confondues, et des aides financières aux habitants des zones rurales et des villages". Cette réunion s'est tenue en présence du secrétaire général, de l'inspecteur général et du directeur général du logement, du directeur général de l'urbanisme et de l'architecture au ministère, ainsi que du directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) et du directeur général du Groupement d'intérêt économique (GIE) des offices de promotion et de gestion immobilières et de l'agence AADL. Ont également participé à cette réunion, les directeurs du logement, les directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, ainsi que les directeurs des offices de promotion et de gestion immobilières de 16 wilayas (Chlef, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Oran, El Oued, Ain Témouchent, Relizane, Laghouat, Tiaret, Saïda, Mascara, El Bayadh, Tissemsilt, El M'Ghair et Ouargla), selon le communiqué. Lors de cette réunion, il a également été question de l'évaluation de l'opération de distribution des logements du 5 juillet dernier, avec 251.890 unités distribuées à travers tout le territoire national, selon la même source, ajoutant que la réunion a été l'occasion de "faire le point sur les préparatifs en prévision du

lancement du programme annoncé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réalisation de 2 millions de logements". Une présentation a également été donnée sur la disponibilité des assiettes foncières dédiées au programme "AADL 3" et à d'autres programmes dans les 16 wilayas représentées lors de cette réunion, ajoute le document. La superficie des assiettes foncières disponibles jusqu'à présent s'élève à 8.558 hectares dans ces wilayas, "ce qui reflète la mobilisation des services, en coordination avec messieurs les walis, auxquels le ministre a adressé ses remerciements ainsi qu'aux directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction à travers le pays. Le ministre a, à ce propos, ordonné au directeur général de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de dépêcher des directeurs du ministère pour inspecter toutes les assiettes foncières en vue d'assurer une planification urbaine harmonieuse et durable avec une perspective d'avenir et une architecture moderne. Concernant le programme "AADL 2", plusieurs wilayas ont terminé la distribution des logements attribués, a expliqué la même source, ajoutant que les wilayas de Chlef, Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Mostaganem et Oran sont concernées par la distribution des quotas restants de ce programme.

Hadj 2025

Les inscriptions au tirage au sort du 3 au 27 octobre

Les inscriptions au tirage au sort pour la saison du Hadj 2025 débuteront jeudi prochain et se poursuivront jusqu'au 27 octobre, a annoncé, mardi, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué. "Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire porte à la connaissance de tous les citoyens et citoyennes désirant participer au tirage au sort en vue d'accomplir les rites du Hadj pour la saison 2025, que l'opération d'inscription débutera jeudi 03 octobre 2024 et se poursuivra jusqu'au dimanche 27 octobre 2024", précise le communiqué. "Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à entamer la procédure d'inscription, via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire www.interieur.gov.dz pour les citoyennes et citoyens titulaires d'un passeport biométrique (24/24h et 7/7)", ou "en se rendant à l'APC pour les citoyens ne disposant pas de passeport biométrique afin de renseigner le formulaire mis à leur disposition au niveau des bureaux dédiés à cet effet, pendant les jours et heures ouvrables de la semaine". A cette occasion, le ministère a appelé les candidats concernés à "veiller à fournir les informations exactes et précises avant de valider l'inscription". Selon le communi-

qué, les conditions requises pour l'inscription sont comme suit: "être de nationalité algérienne, avoir 19 ans révolus le jour de l'inscription et ne pas avoir effectué le pèlerinage pendant les sept dernières années, à compter de l'année 2018, excepté pour le Mahram accompagnant une femme n'ayant pas accompli le Hadj durant les sept années précédentes". Il est également obligatoire de renseigner le formulaire mis à la disposition du candidat au hadj outre l'obligation pour la femme âgée de moins de 45 ans d'être accompagnée d'un Mahram. La femme de plus de 45 ans peut s'inscrire avec son Mahram ou seule". Dans le cas où la femme souhaite s'inscrire avec son Mahram, "l'opération doit se faire pour les deux via le même moyen d'inscription, le Mahram s'inscrivant en premier en introduisant le numéro d'inscription. Une fois que

ses nom et prénom apparaîtront, il devra valider les données. Si le siège de résidence de la femme est différent de celui du Mahram, l'inscription se fera dans la commune de résidence de ce dernier". "Il est aussi possible pour plusieurs femmes de s'inscrire avec le même Mahram, chacune séparément, et dans la même commune de résidence du Mahram uniquement", indique le communiqué. De même que "les candidats ne peuvent s'inscrire dans plus d'une commune. En cas de double inscription sur le réseau interne du ministère et sur Internet, il sera procédé à l'annulation de l'inscription faite par internet et au maintien de celle faite sur le réseau interne uniquement. Les inscrits doivent mentionner le nombre d'inscriptions effectuées auparavant", indique-t-on de même source.

Carrefour de Béni Ouardane (Chlef)

29 blessés lors d'une collision entre un bus scolaire et un camion

Un accident de la route survenu, hier matin dans la wilaya de Chlef, a fait au moins 29 blessés, selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile. Le sinistre s'est produit aux alentours de 07h31, lorsqu'un bus scolaire est entré en collision avec un camion à un carrefour situé au niveau de Béni Ouardane, sur la route nationale N° 19, relevant de la commune de Sendjas. Les équipes de secours de la Protection civile se sont rapidement rendues sur place, offrant une assistance médicale d'urgence aux blessés. Selon la même source, «toutes les victimes, qui souffrent de blessures légères, ont été transportées au centre hospitalier local pour des soins appropriés». Cet accident met en lumière les dangers persistants sur les routes algériennes, particulièrement dans les zones à forte circulation.

Classes d'alphabétisation Plus de 97.000 nouveaux inscrits à travers le pays

Plus de 97.000 nouveaux inscrits ont rejoint mardi les classes d'alphabétisation à travers le pays, a affirmé mardi après-midi, à Mila le directeur de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes, Kamel Kherbouche. Dans son allocution à la maison de la culture M'barek El Mili à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle saison scolaire 2024-2025 des classes d'alphabétisation, M. Kherbouche a estimé que le nombre de nouveaux scolarisés devra atteindre à la fin de la période des inscriptions le 31 décembre 2024 l'effectif enregistré la saison passée soit 278.812 inscrits, ajoutant que les efforts sont faits pour attirer le plus grand nombre de scolarisés. Il a ajouté que l'alphabétisation assure au bénéficiaire un intérêt personnel et contribue à consacrer le droit de tous à l'enseignement qui constitue la mission de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes et de ses autres partenaires, soulignant que le taux d'illettrisme dans le pays a baissé de 22,3 % en 2008 à 7,4 % en 2022 et les efforts sont poursuivis pour trouver des voies alternatives d'alphabétisation et parvenir à une société plus instruite et durable et construire une Algérie nouvelle sans illettrisme. Le président de l'association nationale "Iqra", Hocine Khalid, a appelé de son côté à la mobilisation de tous pour soutenir les efforts d'alphabétisation, saluant les résultats positifs obtenus jusqu'à ce jour.

Risques liés à la saison hivernale La Protection civile lance une campagne nationale de sensibilisation

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, mardi, une campagne nationale de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale, sous le slogan "Se chauffer en toute sécurité, un hiver sans accidents", a indiqué un communiqué de la DGPC. Plusieurs activités sont programmées lors de cette campagne lancée mardi depuis la wilaya de Tiaret, dont l'organisation de Journées de portes ouvertes, des caravanes locales qui sillonneront les différents sites urbains alimentés récemment en gaz naturel, le contrôle et la vérification des dispositifs de chauffage et les conduites, ainsi que le renforcement des actions de sensibilisations dans les établissements d'enseignement des différents cycles, les mosquées, les centres de formation professionnelle et les universités. La campagne comprend également l'organisation d'émissions radiophoniques et télévisées, ainsi que la diffusion des spots de sensibilisation notamment dans les réseaux sociaux, ajoute le communiqué. A travers sa stratégie, la Protection civile compte inclure une "culture préventive" au profit des citoyens par "la mise en application d'un programme de sensibilisation et de prévention variées", en coordination notamment avec les Directions de santé, de commerce, d'éducation nationale et des Affaires religieuses, ainsi que les universités, Naftal, Sonelgaz, et les acteurs de la société civile ainsi que l'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs et de son environnement (APOCE).





الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة
ديوان الترقية والتسيير العقاري لولاية مستغانم
NIF N°: 099 327010248039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 78 /2024
5 Em Avis Apres INFRUCTUOSITE

L'OPGI de Mostaganem lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la Réalisation en TCE y compris 30/300 LPL TR 2023 MESRA Wilaya de Mostaganem

Les candidats (entreprises ou groupement d'entreprises) disposant des conditions suivantes :

- Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie trois (03) et plus en :
 - Activité principale bâtiment
 - Ou activité principale bâtiment et activité secondaire travaux publique et/ou hydraulique
- Avoir réalisé un projet de 30 logements (ou plus) ou un projet d'équipement publics de la catégorie « B » ou plus, justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.
- Avoir un cumul du chiffre d'affaires des 03 années 2020-2021-2022 supérieur ou égale à 40.000.000,00 DA.

et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre une somme de 3 000,00 DA représentant les frais d'impression auprès de l'OPGI de Mostaganem sise Avenue Khemisti Mostaganem.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « Offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 78 /2024 »
La Réalisation en TCE y compris 30/300 LPL TR 2023 MESRA Wilaya de Mostaganem
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'enveloppe contenant le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Déclaration de candidature (selon modèle joint) renseigné, signé et cacheté.
- Déclaration de probité (selon modèle joint), renseigné, signé et cacheté.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle du soumissionnaire en cours de validité.
- Copie des statuts du partenaire cocontractant (SNC- SARL- EURL- SPA)
- Bilans des années 2020-2021-2022 visés par les services des impôts.
- Les Pouvoirs du (ou des) signataire (s) (dans le cas de société ou de groupement) avec les prévisions juridiques habilitant le (ou les) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur.
- Copies des attestations de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATPH), valide à la date d'ouverture des plis.
- Copie du Registre de commerce électronique du soumissionnaire.
- Copie du Numéro d'Identification Fiscale ou statique (NIF) ou (NIS).
- Copie du Relevé d'Identification Bancaire.
- Extrait de rôle de moins de trois (03) mois, apuré ou avec échéancier délivré au niveau de lieu d'activité, du soumissionnaire et les membres du groupement des entreprises.
- copie notariée du protocole d'accords pour le groupement des entreprises.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2022, pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dûment justifiés (par des cartes grises ou récépissés avec attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et pour le matériels non roulant des facture d'achat constatés par un expert ou huissier de justice ou commissaire priseur daté d'au moins une année le jour de l'ouverture).
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier signé par le soumissionnaire, dûment justifié (copies des diplômes et attestation d'affiliation individuelle CNAS valide pour l'encadrement)
- Les références professionnelles de l'entreprise justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractant durant les 10 dernières années.

L'enveloppe contenant l'offre technique comprend les pièces suivantes :

- Déclaration à souscrire (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et daté.
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- L'instruction au soumissionnaire dûment renseignée paraphée et signée.
- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS) signé et paraphé sur chaque page.
- Planning d'exécution des travaux avec un délai de 14 mois incluant toutes les phases des travaux.
- Mémoire technique justificatif jointe en annexe (page 13-14).

L'enveloppe contenant l'offre financière comprend les pièces suivantes :

- La lettre de soumission (selon modèle joint) renseigné, signé cacheté et daté. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé cacheté et daté.
- Le délai de préparation des offres est fixé à 10 Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel.
- Les offres des soumissionnaires seront déposées le jour même de l'ouverture des plis au siège de l'OPGI de Mostaganem sise Ave Khemisti Mohamed
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres sont fixé au dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à 10 H 00.
- La séance d'ouverture des plis techniques et financiers se tiendra le dernier jour de la remise des offres à 10 h 30 en séance publique au siège de l'OPGI de Mostaganem, si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres ainsi que la séance d'ouverture des plis seront prorogés jusqu'au 7^{ème} jour ouvrable. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012387 03.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 099813019160419

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 78 /2024

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour « Renouveau Des Equipements Pour Les Etablissements De Sante Eph Et Epsp Wilaya De Tlemcen

- Lot n° 01 : Imagerie Médicale
- Lot n° 02 : Equipements de bloc opératoire
- Lot n° 03 : Equipements De Stérilisation
- Lot n° 04 : Equipements D'endoscopie Et Instrumentation.
- Lot n° 05 : Equipements De Laboratoire.
- Lot n° 06 : Equipements Dentaire.
- Lot n° 07 : Equipements De Traitement D'eau (Hémodialyse)
- Lot n° 08 : Station de traitement d'image pour scanner
- Lot n° 09 : Equipements, de Réanimation Et D'Anesthésie
- Lot n° 10 : Equipements De Ventilation, Exploration Et Soins Intensive Néonatal

Conformément à 43 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 44 du DP n°15/147 du 16/09/2015, l'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges s'adressé à toute personne physique ou morale ayant la qualité de fabricants, importateurs ou grossistes agréés par le Ministère de la santé ou de Ministère de l'industrie Pharmaceutique ayant un registre de commerce électronique est approprié à la commercialisation des articles demandés.

Ayant au moins une attestation de bonne exécution de même nature pour chaque lot objet de soumission

Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois années (2020, 2021, 2022) comme suit :

- ✓ Pour le lot n°01 égal ou supérieur à 18 000 000 D
- ✓ Pour le lot n°04 égal ou supérieur à 25 000 000 D
- ✓ Pour le lot n° 09 égal ou supérieur à 14 000 000 DA
- ✓ Pour les lots 02,03,05 et 06 égal ou supérieur à 10 000 000 DA
- ✓ Pour les lots 07,08,10 égal ou supérieur à 3 000 000 DA

Toute offre répond pas aux conditions d'éligibilité sera éliminé

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :
La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tlemcen
Cité BOUZIDI SIDI SAID – Tlemcen

Les documents demandés conformément à l'article 67 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, doivent comporter à l'article n° 10 du cahier des charges.

Les trois (03) enveloppes 'Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière' dans une quatrième enveloppe anonyme, fermée portant exclusivement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°..... /2024
Renouveau Des Equipements Pour Les Etablissements De Sante Eph Et Epsp Wilaya De Tlemcen »
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 13h.

Les offres non accompagnées des pièces réglementaires, seront considérées comme nulles, et rejetées à l'ouverture des plis. La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur la presse nationale et le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de Quatre-vingt-dix (90) jours augmentés de délai de préparation des offres. Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis à quatorze heures (14h) qui aura lieu le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à treize heures (13h) au siège de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Tlemcen.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012394 03.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 095431019122435

Avis d'appel d'offre national ouvert Avec exigence de capacité minimale N° 05 /2024

La direction de l'éducation de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale relatif au « Renouveau des équipements scolaire au profit des établissements de cycle Moyen» (Programme 2024)

- Lot N° 01 : Acquisition De Mobiliers De Classes.
- Lot N° 02 : Acquisition De Mobiliers Administratifs.
- Lot N° 03 : Acquisition De Matériel Informatique.

Les fournisseurs (Fabricants, grossistes, importateur) ayant réalisé au moins un projet de même nature et un chiffre d'affaire du bilan des trois dernières années égale ou supérieure à 5.000.000,00 DA pour le soumissionnaire dans le Lot n°01 et Lot n°03 et 1.000.000,00 DA pour le soumissionnaire dans le Lot n°02, intéressés par le présent avis et remplissant les conditions requises, peuvent retirer les cahiers de charges concernant ces Opérations auprès de la Direction de l'éducation de la wilaya d'Oran ; 104- rue mouloud Fernoun Service de la programmation et du suivi, Contre un paiement de quatre mille dinars (4 000,00 DA), versé au compte du trésor N° 211007000 Et ce, dès la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et sur le bomop

Les offres doivent être déposées auprès de la direction de l'éducation à l'adresse indiquée ci-dessus accompagnées de

A) Offre de candidature

Dossier de candidature : conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC).

B) Offre technique :

Conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC)

C) Offre financière :

Dossier de candidature : conformément au cahier des charges (voir l'article n°11 contenu du dossier de soumission instructions aux soumissionnaires du CDC)

A la remise de la soumission, les 3 plis fermés (offre de candidature, offre technique et offre financière) doivent être insérés sous une même enveloppe fermée, totalement anonyme portant la mention « A ne pas ouvrir »

Avis de d'appel d'offre national ouvert N° 05/2024 concernant :

« Renouveau des équipements scolaire au profit des établissements de cycle Moyen»
(Programme 2024)

Il est à préciser que les 3 plis internes doivent porter chacun la mention « dossier de candidature » « offre Technique » ou « offre financière ».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la 1ere parution du présent avis L'ouverture des plis aura lieu le même jour de La date de dépôt des offres à 13 h 30. Les soumissionnaires sont invités à y assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus 10 jours de délai de préparation Des offres. Soit 100 jours.

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012395 03.10.2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SAIDA

DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE

LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE SAIDA

NIF : 099920019007523

D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°09/2024

Conformément aux dispositions de l'article 52,53 conformément à la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics, la direction de l'urbanisme, d'architecture et de La construction de la wilaya de Saïda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°09/2024, paru aux quotidiens nationaux البهلول 09/09/2024 et CARREFOUR D'ALGERIE le 09/09/2024 relative aux :

PROJET

Travaux d'aménagement de la placette EL NASR commune de Saïda daïra e Saïda

Les procédures d'évaluation et d'analyse faites conformément aux critères prévus dans le cahier des charges ont donné le résultat provisoire suivant :

Entreprise	NIF	Montant de l'offre en TTC	Délais	OBS
NOUAR KADDA	178200102919140	89.475.558,55	06 mois	Moins disant

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invitées à se rapprocher de la direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Saïda, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de la présente attribution provisoire.

Les soumissionnaires peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Saïda dans un délai de (10) jours à compter de la 1ère publication du présent avis dans la presse ou au BOMOP.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2431012360 03.10.2024

Coup d'envoi de la Session le 8 octobre 2024

16.700 offres de formation professionnelle et recours renforcés au «Facebook»

Par B. Habib

Au moins 16.700 offres de formation et d'enseignement professionnels tous modes confondus, résidentiel et apprentissage notamment, seront assurées à l'occasion de la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnelle prévue officiellement le 8 octobre prochain, ce qui n'est pas négligeable au vu de l'engouement suscité auprès des jeunes par les types de formation dans la wilaya d'Oran. Toutefois, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a pris certaines dispositions, sur instructions du ministère de tutelle, afin de prolonger le délai officiel de la rentrée professionnelle à quelques jours de plus pour permettre aux jeunes inscrits de rejoindre les bancs dans des conditions convenables et normales. De même que le secteur a pris des «mesures d'anticipation» afin

d'étendre ses capacités d'accueil par l'utilisation de «sections détachées» et de «doubles brigades» semblables aux «doubles vacances» du système scolaire et ce, afin de satisfaire la demande. Ces dernières années, le secteur de la formation professionnelle bénéficie d'une attention particulière de l'Etat eu égard notamment aux facilités d'insertion professionnelle qui sont procurées à la catégorie des jeunes sans emploi et sans formation au préalable. Cette année, le secteur a multiplié ses campagnes de sensibilisation envers les jeunes des 26 communes et des 9 dairas de la wilaya avec la participation des différentes composantes de la société, entre autres la Gendarmerie, la Police, le Croissant rouge algérien et le Scout musulman algérien, en vue de permettre une large adhésion des couches sans travail aux spécialités de la formation professionnelle emploi. La nouveauté a été le recours ren-

forcé du secteur de la formation professionnelle aux plages et aux «Facebook» pour attirer le maximum d'adep-tes. Pour cela, le secteur table à l'occasion de la rentrée de la Session d'octobre 2024 sur des prévisions dépassant les 16.700 places en offres de formation aptes, une planification de places extensibles au niveau des structures additives. Les inscriptions aux différents types de la formation professionnelle mode résidentiel ont débuté le 27 juillet 2024 et se sont achevées le 26 septembre. A présent et à moins d'une semaine de la rentrée de la session d'octobre, tout a l'air de baigner dans l'huile selon le directeur de la formation et de l'enseignement professionnel de la wilaya d'Oran. Le secteur, rappelons-le, compte 32 établissements étatiques de formation professionnelle et d'une capacité de 9250 places pédagogiques et quelque 100 centres privés de formation professionnelle.

Promotion du tourisme

Nécessité de création de plateformes et sites numériques

Les participants au 1er Colloque international sur "le rôle des technologies numériques dans la promotion du patrimoine culturel et la relance du développement touristique", dont les travaux ont pris fin lundi à Oran, ont recommandé la nécessité de renforcer le tourisme virtuel comme outil de promotion touristique, en créant des plateformes et des sites web de promotion du produit traditionnel local. Les participants ont souligné, au terme de cette rencontre organisée deux jours durant par l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", en collaboration avec l'université de Sfax (Tunisie), la nécessité de création de plateformes et sites numériques de promotion du tourisme et fournir des applications afin de renforcer l'expérience de visites numérisées de sites et espaces du patrimoine. Ils ont également appelé à la création de magazines nationaux de tourisme électronique soucieux de présenter diverses zones touristiques et leur patrimoine matériel et immatériel dans le cadre de leur préservation. Dans le même cadre, les participants ont indiqué que l'emploi de

diverses technologies interactives pour promouvoir les produits touristiques est devenu plus que nécessaire, en plus d'élaborer des programmes de formation dans le domaine du tourisme numérique, encadrés par des experts et spécialistes du domaine, et en mettant en œuvre une stratégie visant à adopter le tourisme numérique comme programme d'études dans les instituts et les universités. Un appel a également été lancé pour adopter des programmes et des projets de recherche dans le cadre de formations doctorales ou de projets de recherche dans lesquels une coopération s'opère entre spécialistes du domaine technique et du patrimoine matériel, tout en recherchant des moyens de coopération entre les organismes gestionnaires du secteur touristique et les institutions des secteurs public et privé. Les participants ont aussi insisté sur l'importance de rechercher des partenariats externes, afin de fournir les capacités nécessaires à la création d'un tourisme numérique. A noter que plusieurs conférences ont été animées, au cours de cette rencontre, telles que "Le pa-

trimoine culturel comme moteur du tourisme durable", "Le rôle des sites de réseaux sociaux dans la protection du patrimoine", "la promotion culturelle et la formulation de plans de conviction via les réseaux sociaux", "l'impact des applications de l'intelligence artificielle sur la commercialisation des services de tourisme et de voyages" et "l'intelligence artificielle comme outil de documentation du patrimoine culturel matériel, opportunités et défis". Cette manifestation scientifique, à laquelle ont assisté des participants venus de plus de 12 universités algériennes et tunisiennes, yéménites, égyptiennes et autres, a été organisée par le Laboratoire de recherche pour l'analyse et la conception des modèles médiatiques en histoire, économie, sociologie et politique du département de l'information et de la Communication de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", en coopération avec l'Institut Supérieur d'Informatique et Multimédia de l'Université de Sfax (Tunisie), s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux institutions universitaires.

Energie

Le 12ème NAPEC du 14 au 16 octobre à Oran

Le 12e Salon "Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference" (NAPEC 2024) se tiendra du 14 au 16 octobre au Centre des conventions d'Oran (CCO), a indiqué, mardi, un communiqué des organisateurs. Placée sous le thème "Equilibrer les hydrocarbures et les énergies propres : vers un mix énergétique efficace", cette édition réunira des opérateurs du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie des quatre coins du monde. "L'intérêt renouvelé et manifesté pour le marché algérien souligne non seu-

lement son potentiel stratégique, mais aussi sa capacité à attirer les investissements les plus ambitieux, assurant ainsi un avenir énergétique durable et prospère", lit-on dans le communiqué. Cette année, la 12e édition du NAPEC abordera un éventail de thématiques clés, visant à catalyser la transformation énergétique mondiale, et explore les défis et les opportunités liés à la transition énergétique (...) en mettant en lumière le rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique futur, selon les organisateurs. La participation renforcée du ministère de l'Energie et des Mines, du Groupe Sonatrach et de Alnaft "démontre leur soutien stra-

tégique au développement et à la transformation du secteur énergétique algérien", a-t-on ajouté, relevant que leur implication active souligne l'importance qu'ils accordent à l'innovation technologique, à la transition énergétique, à la décarbonisation et au renforcement des partenariats internationaux, "positionnant ainsi l'Algérie comme un acteur majeur sur la scène mondiale de l'énergie". Plusieurs événements de grande envergure se dérouleront en parallèle au NAPEC 2024, avec des annonces de partenariats stratégiques majeurs et la conclusion d'accords de coopération d'ampleur internationale, bilatérale et multilatérale, a-t-on noté.

Secteur de l'Education

Trois nouvelles unités de dépistage scolaire

Le secteur de l'Education a été consolidé dans la wilaya d'Oran, cette année (2024-2025), par la création de trois nouvelles unités de dépistage et de suivi (UDS), a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'Education. Ces nouvelles structures, destinées au dépistage et au suivi des pathologies en milieu scolaire, sont appelées à couvrir les établissements des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) relevant des communes de Hassi Benokba, Sidi Benyebka et Tafraoui, a précisé à l'APS Abdelkader Oubelaïd. Equipées des moyens nécessaires leur permettant de mener leurs missions, ces unités, gérées par des médecins généralistes et spécialistes, ainsi que de psychologues, offrent aux élèves des prestations dans les domaines de la médecine générale, dentaire, et d'ophtalmologie, a fait savoir la même source. Ces unités s'ajoutent à 45 structures similaires réparties à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran, qui compte également une unité de référence, a ajouté M. Oubelaïd, qui a fait savoir que ces UDS ont permis d'assurer "une bonne couverture sanitaire" des élèves des établissements scolaires des 26 communes que compte la wilaya.

En prévision de la saison hivernale

La protection civile lance une campagne de sensibilisation

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation de la population, initié par la direction nationale de protection civile, une campagne a été lancée le 1er octobre 2024, par la direction de la wilaya d'Oran. L'objectif de cette campagne est d'informer les citoyens sur les consignes à suivre pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Dans le même cadre, les éléments de la protection civile vont aussi informer la population sur les dispositions à prendre et la prévention contre les inondations. Abruiteront cette initiative, les établissements scolaires, les centres de formation, les universités, les résidences universitaires et les mosquées. Le but de cette campagne est de diminuer plus particulièrement les accidents dus aux intoxications au monoxyde de carbone et le nombre des victimes qui chaque année est en croissance. A travers cette campagne sur terrain, les citoyens seront informés sur les préventions à prendre en matière d'entretien du matériel des chauffages et les mesures à prendre pour une bonne aération des habitations. La campagne en question se poursuivra tout de l'hiver. A signaler que cet événement est organisé sous le thème « Une chaleur sécurisée et un hiver sans accidents.

A.Kader

Route nationale N°11

04 blessés dans une collision entre 02 voitures

La route nationale N°11 reliant Oran à la wilaya de Mostaganem qui a connu une croissance des accidents ces derniers jours, vient d'être encore une fois le cadre d'une collision entre 02 véhicules. L'accident en question a eu lieu vers 22 heures de la nuit du lundi dernier sur le territoire de la commune de Bir El Djir. Bilan de cet accident 04 blessés 02 hommes et 02 femmes dont un bébé d'un an. Les 04 victimes sont âgées de 01 à 32 ans. Alertés, les secouristes de la protection civile sont arrivés sur les lieux. Après avoir reçu les premiers soins, les 04 victimes ont été évacuées vers les services des urgences de l'EHU. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur les causes de cet accident.

A.Kader

Chlef

31ème édition de la journée nationale de vulgarisation agricole

La 31ème édition de la journée nationale de vulgarisation agricole qui coïncide avec le 1er octobre de chaque année a été organisée et célébrée au niveau de la salle omnisports "M'hamed Nasri", située au niveau du chef-lieu de wilaya, une célébration de cette journée nationale de vulgarisation agricole à laquelle ont pris part des dizaines de producteurs, venus exposer leurs produits agricoles pour le grand public qui avait la chance d'acheter des produits frais à bon prix auprès des exposants. Le wali de Chlef, Brahim Ghemired, qui a donné le coup d'envoi des festivités de cette journée dédiée à l'agriculture dans toute sa grandeur et toutes ses filières agricoles et d'élevage, des expositions de produits locaux qui ont permis aux exposants la communication entre eux et surtout l'échange de moyens et d'idées pour mieux produire et mieux maîtriser les tâches de la besogne. Des exposants qui ont fait part au wali de leurs problèmes faisant frein à produire beaucoup pour une sécurité alimentaire assurée, des doléances des exposants qui, en majorité, étaient axées sur l'optimisation des ressources hydriques pour faire face au manque de pluviométrie, un phénomène naturel qui reste sans solution car des plantes arrivant à maturité sont du coup asséchées par la sécheresse mettent des centaines de producteurs dos au mur, une journée nationale de la vulgarisation agricole qui avait pour cette 31ème édition le slogan "L'entrepreneuriat pour la recherche d'une agriculture efficace".

A. BOUKHTACHE

Aïn Temouchent

Arrêt de la station de dessalement de l'eau de mer de Chatt El Hilal



La station de dessalement de l'eau de mer de Chatt El Hilal (wilaya d'Aïn Temouchent) est à l'arrêt, depuis ce mardi, pour des travaux de maintenance périodiques, a-t-on appris du directeur de wilaya des ressources en eau, Boualem Hadjidj. La période d'arrêt de la station de dessalement de l'eau de mer de Chatt El Hilal (commune de Sidi Benadda) durera, à titre exceptionnel, une semaine, a ajouté le même responsable. Le barrage de Dziouia de la commune de Aïn Tolba dispose, actuellement, de 800.000 m³ d'eau et il est question de fournir 60.000 m³/jour pour alimenter les communes de la wilaya, durant la période d'arrêt de l'activité de cette station, a ajouté M. Hadjidj. Parallèlement, une coordination est en cours avec l'Algérienne des eaux (ADE) pour mettre au point un programme exceptionnel pour prendre en charge l'alimentation de l'ensemble des communes de la wilaya d'Aïn Temouchent en eau potable, en mobilisant des camions dotés de citernes, durant toute la période de l'arrêt de cette infrastructure. La station de dessalement de l'eau de mer de Chatt El Hilal est le fournisseur principal des communes de la wilaya d'Aïn Temouchent en eau potable, où la capacité de production est de 200.000 m³/j, répartis sur les wilayas d'Aïn Temouchent et Oran. L'arrêt de l'activité de cette station affectera aussi l'alimentation des communes de l'Ouest de la wilaya d'Oran, signale-t-on.

Grâce au plan d'urgence gouvernemental et des autorités locales de Tiaret

Finie la crise d'eau notamment à Rahouia

Par L. Bouhala

Tout le monde se rappelle de la crise d'eau causée par la sécheresse, ayant duré deux années, dans la région de Tiaret et qui a rendu à sec le barrage Bekhadda de Mechrâa-Sfa qui alimentait les communes de Rahouia et de Tiaret en eau potable.

L'on se rappelle aussi qu'au début du mois de juin de l'année en cours, une importante délégation ministérielle, conduite par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Ibrahim Merad, s'est déplacée à Tiaret sur instructions et orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour mettre en application le plan d'urgence des raccordements à partir de Chott-Cher-

gui et de la nappe d'Adjr-Maya, située dans la wilaya déléguée Ksar-Chellala. Ainsi, des autorisations de forage de puits ont été acceptées pour recourir à l'approvisionnement en eau potable de toute la population touchée par ce sinistre. Tous les travaux lancés ont été largement suivis par le wali de la wilaya, M. Ali Bouguerra, jusqu'à la concrétisation des travaux d'urgence. Ces derniers jours, l'eau a retrouvé quasiment son cours normal, avec une distribution normale de deux à trois jours. Rappelons que le barrage Bekhadda a été néanmoins rempli par les dernières pluies orageuses qui se sont abattues sur la région de Tiaret dont le niveau de remplissage est estimé à près de 05 millions de mètres cubes alors que sa capacité réelle est

de 50 millions de mètres cubes. La commune de Rahouia qui était la commune la plus touchée durant ces quatre mois, était approvisionnée par le système de citernage par des camions-citernes venus d'autres wilayas à la rescousse de la population assoiffée. Ainsi, depuis une dizaine de jours, la situation est devenue normale et la population est alimentée de 1/5 J, ce qui a d'ailleurs rendu la satisfaction et la joie à la population locale surtout de Rahouia, tout en souhaitant voir le retour de la pluviométrie très attendue dans les prochains jours, selon la météorologie. Reste maintenant que la population est appelée à bien gérer le précieux liquide vital et d'en tirer des leçons afin de ne plus tomber dans de telles situations.

Sougueur (Tiaret)

Saisie de 03 kg de kif traité et arrestation de 02 dealers



Par L. Bouhala

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance de toutes sortes en zone urbaine, les membres de la brigade de recherches et d'interventions, relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tiaret ont réussi, au cours de la fin de la semaine écoulée, à arrêter deux (02) personnes âgées entre 25 ans et 44 ans, et de saisir

03 kg de kif traité, a-t-on appris dans un communiqué de presse des services de la police. L'opération a été menée suite à des informations selon lesquelles deux personnes s'apprêtaient à écouler une quantité de la drogue au niveau de la ville de Sougueur, située à 20 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya Tiaret. En effet, les enquêtes ouvertes par les policiers de la même brigade, ont agi en coordination avec

de parquet, ont abouti à l'identification et à l'arrestation des deux suspects. Au cours de leur arrestation, les enquêteurs ont découvert en leur possession une quantité de trois kilogrammes de kif traité. Deux voitures de tourisme ont également été saisies. Après l'achèvement des procédures judiciaires, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal du Sougueur.

Mascara

Les barrages de la wilaya renforcés par plus de 12,5 millions de mètres cube d'eau

Le volume des eaux stockées par les barrages de la wilaya de Mascara a été renforcé par plus de 12,5 millions de mètres cubes d'eau supplémentaires, à la faveur des précipitations enregistrées, ces derniers jours dans la région, a-t-on appris de la direction locale de l'Hydraulique. La même source a précisé à l'APS que le barrage de Ouzert a reçu plus de 4,7 millions de mètres cubes supplémentaires, tandis que celui de Chorfa (Sig) a vu, quant à lui, son plan d'eau renforcé

par quelque 3,5 millions de mètres cubes, suivis des barrages de Oued Taht (commune de Aïn Frah), de Bouhanifia, située dans la commune éponyme, qui ont reçu des apports évalués respectivement à 3 et 1,2 millions de mètres cubes d'eau. Suite à ces nouveaux apports, le barrage de Oued Taht dont la capacité de rétention du liquide précieux est de 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage de 100%, ayant amené les responsables concernés à procéder à des lâchers de volumes

importants d'eau afin d'assurer la sécurité et la stabilité de la structure de cet ouvrage hydrique, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la direction de l'Hydraulique de Mascara évalue le taux de remplissage cumulé des barrages de la wilaya, actuellement à 15%, soit quelque 34,6 millions de mètres cubes, permettant ainsi de sécuriser l'approvisionnement des citoyens en eau potable (AEP) et l'irrigation des périmètres agricoles "pendant plus d'une année", a-t-on ajouté de même source.

Béjaia

L'entrepreneuriat et la recherche pour une agriculture efficiente

Par Hocine Smaïli

La campagne labours se mailles a été lancée, hier à Béjaïa, sous de bons auspices après une première pluviométrie de ce mois de septembre jugée importante. Ce lancement a coïncidé avec la 31ème édition de la journée nationale de vulgarisation agricole célébrée au Centre de Recherche en Technologies Agro-alimentaires (CRTAA) de Béjaïa. « Cet événement est un rendez-vous incontournable pour les acteurs du secteur agricole, visant à promouvoir l'innovation, la recherche, et l'entrepreneuriat dans le domaine agricole », indique le CRTAA qui a choisi le thème de « l'entrepreneuriat et la recherche pour une agriculture efficiente » pour cette manifestation. La manifestation se tiendra trois jours durant dont le programme proposera une série d'activités, incluant des conférences, des débats, et des expositions de produits agricoles locaux. Les interventions d'experts se concentreront sur les thèmes de

l'entrepreneuriat agricole, les opportunités de financement, ainsi que les défis liés à certaines cultures spécifiques en Algérie. L'événement se conclura par des discussions ouvertes et la présentation des perspectives pour l'avenir du secteur agricole algérien. La wilaya de Béjaïa présente plusieurs atouts pour le développement de l'agriculture avec un pôle de production agroalimentaire très développé aussi. A Béjaïa, les moyens d'existence des populations de montagne - en grande partie des agriculteurs familiaux - reposent sur des activités très diversifiées. Au fil des générations, ils ont développé des systèmes de production uniques, résilients et durables, adaptés à leur environnement. Celles-ci favorisent la production de produits et de services de niche spécifiques à la montagne. Les populations vivent de l'élevage et des produits de la terre comme l'olive et la figue. Pour ce qui est de la campagne labours semailles de cette année, les agriculteurs sont optimistes après les dernières pluies qui se

sont abattues sur la wilaya qui s'ajoute aux aides importantes de l'Etat. Rappelons que lors de la campagne de moisson-battage écoulée, la wilaya de Béjaïa a récolté plus de 62.000 quintaux de céréales dont 46.731 quintaux de blé avec des rendements de 50 quintaux à l'hectare ont été enregistrés. Pour ce qui est de l'orge, 560 quintaux ont été récoltés, une quantité jugée de moyenne et qui s'explique par la faible superficie réservée à cette céréale durant la campagne agricole écoulée. La campagne oléicole se présente aussi sous de bons auspices compte tenu également de la pluviométrie, et ce, contrairement à la campagne écoulée jugée des plus faibles et jamais enregistrée. La baisse de production de l'année dernière est due aux aléas évoqués, notamment la sécheresse, les vagues de chaleurs et les incendies, ce qui a influé sur le fruit (olive), qui l'a asséché avec un rendement en huile des plus faibles. Ces rendements en huile d'olive ont également influé sur le prix qui a connu une hausse importante et jamais enregistrée auparavant et le litre d'huile d'olive a dépassé les 1000 da dans certaines régions de la wilaya.

Boumerdes

Hausse du taux de couverture en gaz naturel à près de 98%

Le taux de couverture de la wilaya de Boumerdes en gaz naturel a atteint près de 98% à la fin du premier semestre 2024, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'énergie. "Ces dix dernières années, la wilaya a réalisé une avancée notable en matière de raccordement au réseau de gaz naturel, en passant d'environ 50% en 2014 à près de 98% actuellement", a indiqué à l'APS le directeur local de l'énergie, Moussa Bibi, en marge du conseil exécutif de la wilaya consacré au secteur de l'énergie. Il a ajouté que ce taux est appelé à dépasser les 99% à la fin de l'année en cours, grâce à la réception des projets de logements actuellement en réalisation dans les communes de Khemis El-Khehna, Chaâbat El-Amer, Tmezrit, Afir et les villages de la commune des Issers et leur raccordement au réseau de gaz.

Pour sa part, la responsable du service Gaz à la direction de l'énergie, Houda Khelif, a souligné que le secteur œuvre à assurer cette énergie à tous les habitants de Boumerdes, à travers la mise en œuvre de programmes pour accompagner la croissance démographique. Elle a fait part de l'affectation d'une enveloppe de plus de 200 millions de DA, au titre de l'exercice 2025, pour achever le raccordement de la totalité des nouveaux lotissements et régions de la wilaya. "Ce montant s'ajoutera à une enveloppe de plus de 30 millions de DA, également affectée à cet effet, à la fin de l'année dernière", a-t-elle précisé. Le financement des projets de raccordement au réseau de gaz naturel à Boumerdes est assuré par des programmes de développement sectoriels et ceux de la Sonelgaz, a souligné la même responsable.

Aménagement de la zone industrielle de Bellara (Jijel)

Plus de 3,4 milliards DA pour parachever les travaux

Une enveloppe financière de plus de 3,42 milliards DA a été octroyée pour le parachèvement de l'opération d'aménagement de la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia (wilaya de Jijel), ont indiqué lundi les services de la wilaya. Dans le cadre des efforts de parachèvement de l'opération d'aménagement de cette zone industrielle, son raccordement aux réseaux divers et sa protection contre les inondations, une enveloppe financière de plus de 3,42 milliards DA a été dégagée pour la concrétisation de nombre d'opérations, selon la même source. Il s'agit de la réalisation des travaux restant de revêtement en béton bitumineux des routes secondaires pour 830 millions DA et de la protection de la zone contre les inondations des deux côtés nord et sud pour plus de 380 millions DA, ont précisé les mêmes services. Le raccordement de la zone aux réseaux d'électricité et de gaz sera assuré pour plus de 2,2 milliards DA restant des opérations de raccordement du port de Djen Djen et du complexe sidérurgique qui seront répartis entre le raccordement au réseau d'électricité (1,96 milliard DA) et de gaz (247 millions DA), ont ajouté les services de wilaya. Le taux global d'avancement des travaux d'aménagement de cette zone ont atteint 92 %, selon la même source.

Université d'Alger 1

Signature d'une convention de partenariat avec l'ANADE

Une convention a été signée, mardi à Alger, entre l'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANA-DE), dans le cadre du partenariat entre le secteur académique et le monde de l'entrepreneuriat. Cette convention a été signée par le recteur de l'Université d'Alger 1, Fares Mokhtari, et la Directrice de wilaya de l'ANA-DE, Hanane Bouhafs. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Mokhtari a indiqué que cette convention "vise à prendre en charge les étudiants qui rejoignent le centre de développement de l'entrepreneuriat au niveau de l'Université et à accompagner les porteurs de projets par l'ANA-DE". En vertu de cette convention, l'Université d'Alger 1 mettra à disposition les moyens pédagogiques et procédera au lancement d'un site web dédié aux activités du centre de développement de l'entrepreneuriat, a ajouté le même responsable. De son côté, Mme Bouhafs a précisé que sa direction accueillera les étudiants stagiaires pour la préparation de leur mémoire de Master et s'engage à accompagner les étudiants porteurs de projets innovants durant leur cursus universitaire et en post-graduation, ajoutant qu'ils bénéficieront d'une formation sur les modalités de création et de gestion d'une entreprise.

Blida

Des chantiers de nouvelles installations sportives bientôt lancés

Les travaux de réalisation de nouvelles installations sportives seront prochainement lancés à travers la wilaya de Blida pour l'accueil des compétitions locales et nationales, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit du lancement "dans les prochains jours" des chantiers de nouveaux projets, dont ceux ayant bénéficié d'une levée de gel, afin de renforcer les structures existantes et promouvoir la pratique sportive, a indiqué le DJS Mohamed Amine Bakhti. Il a cité parmi ces projets, la réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places dans la commune de Meftah (extrême Est de la wilaya) comptant des milliers de nouvelles unités de logements réalisées dans les nouveaux pôles urbains "Sefsaf" et "Haouch Errih". En outre, des travaux d'extension sont prévus au stade communal de Larbaâ (à l'Est) pour relever sa capacité d'accueil avec près de 2.000 places supplémentaires, outre la réalisation de vestiaires conformes aux normes de la FIFA, selon la même source. Les communes d'Ouled Slama et Ben Khelil (Est de Blida) verront, à leur tour, le lancement de deux nouveaux projets de salles de sport spécialisées destinées exclusivement aux entraînements, a ajouté M. Bakhti. A Mouzaia (Ouest), un projet d'une salle omnisports sera bientôt lancé en travaux après avoir bénéficié d'une levée de gel, tandis que le complexe sportif de proximité de Berriane (Boufarik) fera l'objet de travaux d'aménagement. A noter aussi que les travaux de pose de gazon synthétique lancés à travers de nombreux stades communaux seront achevés dans les prochains jours, selon la même source.

M'sila

Plus de 5.500 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Les services de la direction Sonelgaz distribution de la wilaya de Tébessa ont raccordé durant le premier semestre de 2024 un total de 5.597 foyers aux réseaux d'électricité et de gaz, a-t-on appris lundi auprès de cette direction. "L'opération a ainsi permis de raccorder au réseau d'électricité 2.015 foyers répartis sur 30 localités de la wilaya et 3.582 foyers de plusieurs autres localités au réseau de gaz grâce à la réalisation d'un réseau de 207,3 km", a précisé à l'APS le chargé de communication Adel Negaz. L'objectif de ces projets qui ont mobilisé une enveloppe financière de 1,596 milliards DA est d'améliorer le cadre de vie des citoyens et d'en favoriser la fixation dans les localités rurales ainsi que d'augmenter les taux de couverture de la wilaya par les deux réseaux de gaz et d'électricité, a-t-on ajouté.

Tipasa

Reprise de la distribution de l'eau potable dans 11 communes

Une perturbation dans la distribution de l'eau potable est enregistrée dans 11 communes de Tipasa en raison de travaux de maintenance périodiques à la Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Fouka, a rapporté lundi un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). Selon le communiqué, ces travaux de maintenance périodiques, programmés par la société «Myah Tipasa», chargée de la gestion de la SDEM de Fouka pour une durée de trois jours (du 29 septembre au 1 octobre), ont causé une perturbation dans le programme de distribution d'eau potable dans 11 communes de l'Est de la wilaya. Les communes concernées par cette perturbation sont Tipasa, Koléa, Douaouda, Fouka, Hattatba, Chaïba, Bou Ismail, Ain Tagourait, Bouharoune, Khemisti et Sidi Rached, a-t-on précisé dans le document.

Ligue 1 Mobilis (1ère journée - Mise à jour)

Le MCA s'offre la JSK et se rachète

Le MC Alger a réalisé une belle opération en allant s'imposer face à la JS Kabylie 2-1 (mi-temps : 1-1), mardi soir au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, comptant pour la mise à jour de la 1re journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le MCA a entamé le match tambour battant, en imposant son rythme, ce qui lui a permis d'ouvrir logiquement la marque dès la 9e minute de jeu. Servi sur le côté droit par Naïdji, Tabti, en plein axe, ne s'est fait pas prier pour battre l'infortuné portier kabyle Benrabah. Le "Doyen" aurait pu corser l'addition à deux reprises, mais faute d'efficacité, les Algérois ont raté l'occasion de conforter leur avance. Les joueurs de l'entraîneur Benchikha sont montés d'un cran durant la 20 dernières minutes de la première période, forçant les "Vert et Rouge" à reculer, une stratégie qui s'est avérée payante, puisque la JSK est parvenue à égaliser peu avant la pause sur une tête du défenseur international Madani (42e), suite à un corner de Lahmeri, ce dernier allait sortir sur blessure en seconde période (66e). Au retour des vestiaires, le jeu s'est équilibré entre les deux protagonistes, avant que le la-



téral droit mouloudéen Halaïmia ne surgisse à la 68e minute pour marquer le but de la victoire, sur une seconde passe décisive de Naïdji. La JSK a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion de Madani (78e) pour jeu dangereux. A l'issue de ce résultat, le MCA, tenu en échec pour ses débuts vendredi à

domicile face au Paradou AC (1-1), parvient à se racheter et rejoint provisoirement le PAC et l'ES Sétif en tête du classement avec 4 points chacun, alors que la JSK concède déjà son premier revers de la saison, après avoir bien débuté en s'imposant dans le derby de la Kabylie face au promu l'Olympique Akbou (2-1).

ASO Chlef

L'entraîneur Samir Zaoui suspendu un mois

L'entraîneur de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a écopé d'une suspension d'un mois ferme avec interdiction du terrain et de vestiaires, suite à son expulsion lors du match face au Paradou AC. «Exclu pour contestation répétée suivi de propos portant atteinte à la dignité et à l'honneur, l'entraîneur de l'ASO Chlef, Samir Zaoui, a écopé d'une sanction d'un mois de suspension ferme (interdiction du terrain et de vestiaires) plus 100.000 DA d'amende», a indiqué la LFP dans un communiqué. Dans une autre affaire, la commission disciplinaire a convoqué

le Directeur Général de la JS Saoura et le chargé des médias de la même équipe, pour une audition suite à des déclarations aux médias. «La commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du Directeur général JS Saoura et le chargé de média JSS et qui seront convoqués pour une audition le 7 octobre (11h00) au siège de la Ligue, suite à des déclarations aux médias », a ajouté la même source. Par ailleurs, la commission de discipline a suspendu le joueur du Paradou AC, Ahmed Aït Abdesslem deux matchs,

après son expulsion « pour faute grave » face au MC Alger (1-1) lors du match disputé vendredi dernier pour la 2e journée du championnat. Lyamine Boughrara, entraîneur du NC Magra, Nabil Maaloul, entraîneur de l'USM Alger, Khadraoui Hamza préparateur physique de la JS Saoura, ont écopé d'une amende de 100.000 DA, pour contestation de décision. Le CR Belouizdad, l'ES Sétif, MC El-Bayadh, l'US Biskra, la JS Kabylie et l'ASO Chlef ont écopé d'amendes pour «utilisation et jets de fumigènes sur le terrain» et «mauvaise conduite».

Une première en Algérie et dans le monde arabe

Accord de coopération pour l'élaboration d'un glossaire de terminologie sportive

Un accord de coopération et de partenariat a été signé, mardi à Alger, entre le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), représenté par son président Salah Belaïd, et l'Ecole supérieure des sciences et technologies du sport (ESSTS) à Dely Ibrahim, représentée par son directeur Rachid Benziane, portant élaboration d'un projet de glossaire de terminologie du sport et de ses règles, une première en Algérie et dans le monde arabe. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de responsables de l'Institut nationale de formation supérieure des cadres de la jeunesse, de représentants du secteur de la Protection civile et du ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que d'enseignants et de chercheurs. Le projet vise à élaborer un glossaire spécialisé dans l'unification de la terminologie sportive en arabe, français et anglais ainsi qu'à définir les ré-

gles régissant chaque discipline sportive, au profit de l'élite sportive, des instituts d'éducation physique et de l'Ecole algérienne, tous cycles confondus, ainsi que des spécialistes et du grand public. Le glossaire traitera des différentes disciplines sportives reconnues par le Comité international olympique (CIO), en les recueillant et les expliquant de manière exhaustive, accompagnés de toutes les règles régissant chaque discipline.

Le président du HCLA, M. Salah Belaïd, a indiqué que l'élaboration de ce glossaire est motivé par l'absence d'un lexique arabe spécialisé dans le sport et ses règles, ajoutant que cette initiative sera une première dans le monde arabe tout en souhaitant qu'elle recevra l'attention qu'elle mérite et les résultats escomptés. De son côté, le directeur de l'ESSTS, Rachid Benziane, a fait savoir que cette coopération s'étend

ra à la coopération académique et scientifique dans d'autres domaines, à même de développer les sciences sportives et l'enseignement supérieur, à l'instar de la présentation de recherches scientifiques et la tenue de colloques et de formation conjoints. Le Comité, chargé de l'élaboration du glossaire de terminologie du sport et de ses règles, est composé de chercheurs et de cadres du HCLA, qui assure le soutien linguistique et la traduction en vue de garantir l'exactitude des termes et leur conformité aux normes linguistiques, ainsi que de l'ESSTS, qui apporte l'expertise sportive et les termes spécialisés, outre des chercheurs spécialisés dans le lexique sportif. Ce projet sera axé sur "la mise en place d'une base de données numérique ainsi que le développement d'une application ou d'une plateforme en ligne pour un accès rapide à la terminologie sportive".

Blessé avec Al Sadd à la cuisse

Atal, déjà un forfait chez les Verts

Sauf surprise, Youcef Atal ratera l'imminent regroupement des Verts en raison d'une blessure survenue au plus mauvais moment. Tout laissait croire pourtant au meilleur des scénarios pour l'enfant de Boghni. Sa signature au Qatar lui a, en effet, permis de ne plus être au chômage technique et de venir désormais en sélection en position de force. Or, le champion d'Afrique des nations 2019 a contracté une nouvelle blessure sur un coup de rein qu'il a tenté afin de doubler un adversaire pour récupérer la balle et enclencher un contre lors de la rencontre entre son club d'Al Sadd et les Iraniens de l'Esteghlal. Une blessure à la cuisse qui contraint désormais l'ancien Niçois à un repos forcé dont on ignore la durée à l'heure actuelle. Elle tombe, également, au très mauvais moment pour son club qui misait énormément sur lui pour réussir le meilleur parcours possible dans l'exigeante compétition asiatique, comme l'a laissé entendre son patron technique en conférence de presse. «Je félicite les joueurs pour la victoire et la performance qu'ils ont livrée pendant le match. Ce fut un match difficile contre Esteghlal, mais nous avons réussi à réaliser notre meilleure performance et à remporter la victoire en gagnant trois points» soulignait Felix Sánchez en préambule avant d'évoquer la blessure de l'international algérien. «Certainement, c'est une perte. La blessure de trois joueurs lors du match est une grosse perte, et nous n'avons toujours pas d'informations sur la gravité des blessures » regrettera le patron technique d'Al-Sadd, ancien sélectionneur de l'Equateur. En attendant de connaître avec exactitude la nature de ce problème musculaire et la durée d'indisponibilité de l'ex-défenseur latéral de Demirspor, il serait utile de souligner que c'est sa 14ème blessure à la cuisse ! Blessé pas moins de 26 fois depuis qu'il est passé professionnel, ce qui en dit long sur sa fragilité physique, Youcef Atal a déjà soigné 13 fois sa cuisse pour un total de 47 matches officiels manqués. Sauf surprise, la liste que communiquera Vladimir Petkovic en conférence de presse ce jeudi à la salle des Conférences « Mohamed Sellah » du stade Nelson Mandela de Baraki, à partir de 11h ne comptera donc pas l'ancien du Paradou. Après avoir laissé bonne impression lors du stage de septembre, Youcef Atal ne fera, appartement, pas partie du groupe des Verts en prévision de la double confrontation face au Togo pour le compte des éliminatoires de la CAN 2025, prévue les 10 octobre 2024 au stade du 19 Mai 1956 d'Annaba (20h) et le 14 du même mois au stade de Kégué de Lomé (17h).

Rachid B.

MC Saïda - GC Mascara

Que le meilleur gagne...

Le Mouloudia de Saïda accueillera au stade "Amara Saïd", samedi prochain, le GC Mascara pour le compte de la 3ème journée du championnat de Ligue 2. Cette rencontre s'annonce difficile pour les deux équipes qui se connaissent de longue date. On a souvent dit qu'entre les saïdis et les mascaréens, les points de comparaison étaient nombreux. Il y a d'abord l'attachement viscéral au sol natal, au bon voisinage et à la culture. Les deux équipes possèdent cette nature généreuse, débordante de vitalité qui est alliée à des qualités de cœur dont on a souvent chanté les louanges. Donc, alarmante pour le MCS, inquiétante pour le GCM. Néanmoins, un sursaut d'orgueil de la part des Aiglons de Saïda est devenu non seulement indispensable mais surtout urgent et ce sera l'unique occasion et opportunité de regagner la confiance de ses supporters dont leur colère ne cesse de prendre des proportions alarmantes. "Le Mouloudia doit vaincre et convaincre", tel est le souhait de tout le monde ici à Saïda. OULD OGBAN



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني
بواسطة الأظرفة المختصة فقط

يطلب من السيد : طاهر بو عبد الله ولد عبد المساكين: بحي 32 مسكن بلدية وادي رهيو. بعد الاطلاع على المادة 707 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. سوف يتم البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختصة فقط للمنقولات المملوكة للسيد بن علي عبد القادر ولد عبد القادر. الآتي تعيينها:

رقم الحصة	تعيين الحصة	مكان تواجدها
01	شاحنة صغيرة مبردة رمادية اللون الصنف HAFEI الهيكل cellule frigorifer الطراز HFJ1021 GD عدد المقاعد 02 رقم التسجيل 04610-314-48	حظيرة البلدية شارع الإمام عبدوا بلدية وادي رهيو

تاريخ البيع ومكانه: تتم عملية البيع يوم الثلاثاء الموافق لـ 2024/10/08 على الساعة 10:30 صباحا بمقر حظيرة البلدية بشارع الإمام عبدوا بلدية وادي رهيو. شروط البيع: البيع بدون ضمان. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان. - لا يجري البيع إلا إذا حضر عدد من المزايدين يزيد عن ثلاثة أشخاص وإلا أجل البيع إلى تاريخ لاحق. دفع مبلغ الكلي لرسو المزاد في أجل لا يزيد على 10 أيام ولا يسلم له الشيء المباع إلا بعد دفع ثمنه. إيداع التعديلات بين يدي المحضر قضائي في الوقت المحدد والمعتمد عنه. التزم في حالة الفوز بدفع مبلغ المزايدة ورفع الحصة في مدة لا تزيد عن عشرة (10) أيام، إرفاق هذا التعهد بنسخة من بطاقة الهوية. تودع الأظرفة مع مبلغ الضمان مقابل وصل يوم إجراء عملية المزايدة ابتداء من الساعة 09:00 صباحا بمكتب المحضر القضائي. دفع الراسي عليه المزاد ثمن البيع والحقوق التناسبية للمحضر القضائي وحقوق التسجيل. لا يمكن للراسي عليه المزاد المتخلف عن دفع ثمن البيع المطالبة باسترجاع مبلغ الضمان.

المحضر القضائي
03.10.2024

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي رهيو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي رهيو
الهاتف: 046.78.65.85
محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر

المادة 612، 613، من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

بناء على طلب السيد غلام خيرة الساكن : حي الزينبية بلدية وادي رهيو. بعد الاطلاع على المواد : 612، 613 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ بوسيف عابد محضر قضائي لدى محكمة وادي رهيو مجلس قضاء غليزان الموقع أدناه. بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2022/01/04 عن محكمة الجنايات الاستئنافية مجلس قضاء غليزان رقم الفهرس 24/00048 المهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 2024/05/05 تحت رقم 2024/417 المؤيد والمعدل للحكم الصادر بتاريخ 2024/04/04 عن محكمة الجنايات الابتدائية مجلس قضاء غليزان رقم الفهرس 22/00094. بناء على محضر تبليغ السند التنفيذي ومحضري التكليف بالوفاء وتبليغ التكليف بالوفاء المحررين بتاريخ 2024/07/14 والمرسل عن طريق رسالة مضمنة إلى المعني بالأمر بواسطة رسالة مضمنة تحت رقم 00658252548 بتاريخ 2024/07/23. بناء على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات محكمة وادي رهيو المؤرخ بتاريخ 2024/08/05. بناء على محضر التكليف بالوفاء عن طريق التعليق على لوحة اعلانات بلدية وادي رهيو المؤرخ بتاريخ 2024/08/05. بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة وادي رهيو بتاريخ 2024/10/01 تحت رقم الترتيب 24/381 المتضمن الأذن بنشر مضمون التبليغ. كلفنا السيد : بن صالح حسام ابن عبد القادر بالتضامن مع بلعيد يوسف ابن طيب رحوموني عابد ابن جيلالي. العنوان : حي سيدي صالح بلدية وادي رهيو ولاية غليزان عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية بان يدفع للطالب لدى صندوقنا مقابل وصل على الأداء المبالغ التالية: 01- مبلغ 1.500.000.00 دج، 02- 7040.00 دج مصاريف التنفيذ تبلغ السند التنفيذي + التكليف بالوفاء + تبليغ التكليف + محضر مال التنفيذ. 03- مبلغ 82.000.00 دج الحق التناسبي للمحضر. المجموع: 1.589.040.00 دج. ونبهنا بأن له مهلة خمسة عشر يوما (15) الوفاء تسري من تاريخ نشر هذا المحضر والا نفذ عليه جبرا بكافة الطرق القانونية وحتى لا يجهل ما تقدم. اثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والساعة المذكورين أعلاه وذلك طبقا للقانون.

المحضر القضائي
03.10.2024

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefouralgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
Programme de 30 segments de 10 minutes à 10h
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUS LES SECTEURS URBAINS
**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUARGLA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LES SOMMES ARTISANALES
DE LA VIE À SAÏDA
364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MENDIERS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT

UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES OUSMANS MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

DEUX CORPS SANS VIE REVENUS À DRÉARY ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN MARIIN ALGÉRIEN PORTE
DISPARU ENVERS LA TURQUIE
ET LA GRÈCE

LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SIÈGE DE CECIS
**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

LA SÉLECTIONNÉE NATIONALE EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: FACE AU LESOTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE.**

LA VIE À SAÏDA
UNE FILLETTE
RETROUVÉE
À DJELFA

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SILHANI
**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
SUS REPERMÉTISSIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÉANAU
**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

CONTRIBUTIONS: Le temps complémentaire encore une fois attaqué
Le beurre, l'argent du beurre et la viande

CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

505 MORTS ET UN BLESSÉ GRAVE DANS UN CORTÈGE NUPCIAL
LE CARREFOUR D'ALGÉRIE
UN SÉRIE DE 30 ANS
BATTU À MORT ET
JETÉ DANS L'OUED

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOURVER**

IMPOTS

593 DOSSIER LÉS AUX
INDICATEUR DE CHÔmage TRAVAILLANT
À LA JUSTICE EN 2013
**140 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE**

UN CONCRÉTARI
A ÉTÉ ASSASSINÉ À GEL
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
COÛTE PLUS CHER

LES PLACES DELINQUENNES
PONT UN SPORT ET UN
DISPARU À BIR EL DJIR

UN CONCRÉTARI
A ÉTÉ ASSASSINÉ À GEL
LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
COÛTE PLUS CHER

Ouverture du 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda)



Le 16e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) s'est ouvert, mardi au niveau de l'Esplanade de Riadh El Feth, et se poursuivra jusqu'au 5 octobre, avec la participation de bédéistes venus de plus d'une dizaine de pays.

Dans une allocution lue en son nom par le sous-directeur au ministère Baba Abderezak, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a précisé que ce festival "s'inscrit dans la stratégie d'intégration culturelle à laquelle le ministère de la Culture et des Arts est attaché, dans sa démarche visant à donner à tous les arts un espace d'expression répondant aux attentes du public". "Cette édition est dédiée aux pionniers de cet art, qui en ont fait un moyen de résistance durant la Révolution de libération", a souligné la ministre. Lors de la cérémonie d'ouverture, un hommage a été rendu au bédéiste algérien Mohamed Mazari, connu sous le nom d'artiste "Maz" et à l'universitaire et bédéiste japonaise Aoyogi Etsuko.

Durant cinq jours, le 16e Fibda mettra sous les projecteurs de nouveaux auteurs algériens de BD qui présenteront leurs nouvelles productions en arabe, en tamazight et en français, et verra l'organisation de plusieurs conférences et tables rondes en lien avec le 9e Art, animées par des scénaristes, des bédéistes, des académiciens et des professionnels du cosplay d'Algérie et de plusieurs pays, dont la Tunisie, la Syrie, les Etats-Unis, le Japon, l'Egypte et la République démocratique du Congo. Les stands des pays participants présenteront, entre autres, des ouvrages et des expositions aux thématiques qui établissent des passerelles avec l'Algérie, à l'instar de la Suisse avec l'ouvrage intitulé "Le long chemin jusqu'aux accords d'Evian, souvenirs de Suisse (1960-1962)" de l'historien suisse Marc Perrenoud et la bédéiste algérienne Bouchra Mokhtari.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 16e Fibda accueille quotidiennement le public de 10h à 19h.

9e édition du Prix littéraire Mohammed Dib

"La short liste" dévoilée

La short liste des candidatures retenues pour participer à la 9e édition du Prix littéraire Mohamed-Dib pour le meilleur roman d'expressions, arabe, amazighe et française a été dévoilée par le Conseil de ce Prix littéraire, selon les organisateurs.

Le Conseil a retenu trois œuvres en langue arabe, à savoir: "El-Yarabi'a Es-Soud" de Djilali Amrani, "Essira Eh-thanya Li Iblis" d'Ali Bekki et "Sirat Mawta Lam Yobki-hom Ahad" de Abdelkader Berghout. La short liste comprend également deux romans en langue Tamazight, à savoir: "Murdus" de Ould Amar Tahar, et "Tasfift tessefsfi tussaffi" de Serik Liza. Concernant les œuvres en langue française, le Conseil a retenu quatre titres à savoir: "Les vies (multiples) d'Adam" de Benallou Lamine, "De glace et de feu" d'El Kenz Suzanne, "Taxis"



de Laihem Aimen et "Les gens du peuplier" de Metref Arezki. Lors de la 8e édition, Amal Boucharreb avait remporté le prix du meilleur roman en langue arabe pour son œuvre "Au commencement était le verbe", tandis que "Tarqaqt" de Walid Sahli a remporté le prix dans la catégorie Tamazight.

Concernant les œuvres en langue française, "La ville aux yeux d'or" de Keltoum Staali avait dé-

Tipasa

Inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma "Mohamed Lakhdar Hamina" à Koléa

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé mardi à Koléa (Tipasa) à l'inauguration de l'Institut national supérieur du cinéma "Mohamed Lakhdar Hamina", qui accueille, au titre de la rentrée universitaire des instituts artistiques 2024/2025, la 1ère promotion des bacheliers du lycée national des arts "Ali Maâchi".

"La réalisation de cet établissement, après des années d'arrêt, est le fruit de la politique visionnaire du président de la République, visant à soutenir et à promouvoir la formation pédagogique et académique dans le domaine des arts, mu par sa foi en le rôle pionnier de la créativité, des artistes et des hommes de culture dans la gloire de la Nation et la construction de l'humain", a déclaré la ministre dans son intervention à cette occasion. Etaient présents à l'inauguration, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du conseiller du président de la République pour l'Education, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui.

Mme Mouloudji a souligné que l'Institut national supérieur du cinéma est appelé à être "un grand espace de créativité pour tous les talents en herbe dans le monde du 7e art".

"Les étudiants y recevront des connaissances et aptitudes conformes aux références nationales, grâce auxquelles ils seront imprégnés des constantes et des valeurs de la société algérienne, pour donner une image glorieuse et honorable de l'Algé-



rie, tout en œuvrant à la promotion du cinéma algérien sur la scène régionale, continentale et internationale", a-t-elle dit.

La ministre a loué le parcours et les réalisations du grand homme du cinéma algérien qui a donné son nom à cet établissement, Mohamed Lakhdar Hamina, seul réalisateur arabe détenteur, en 1975, de la Palme d'or du Festival de Cannes (France), et qui "a inscrit son nom et la lutte du peuple algérien en lettres d'or".

A noter que l'Institut national supérieur du cinéma "Mohamed Lakhdar Hamina" assure des

formations supérieures dans le système Licence/Master/Doctorat (LMD), avec une première année en tronc commun, avant l'orientation des étudiants en 2e année vers les spécialités de l'industrie cinématographique.

M. Baddari a, pour sa part, salué ce nouvel acquis qui entamera à partir de l'année en cours, la formation de cadres artistiques spécialisés dans l'industrie cinématographique.

"Cet institut est de nature à contribuer à l'émergence d'une génération créative, d'artistes et créatrice de richesses", a-t-il souligné.

12ème édition du FIOFA

Participation de 10 œuvres

cinématographiques algériennes

Dix (10) œuvres cinématographiques algériennes participeront à la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) parmi plus de 60 films programmés pour cet événement cinématographique, qui sera ouvert, vendredi prochain dans la capitale de l'Ouest du pays, a-t-on appris du commissariat de cette manifestation.

Dans le cadre du concours officiel, 8 films algériens sur 43 films arabes seront en lice dans les catégories long métrage, court métrage et documentaire pour décrocher le prix du Wihir en or, argent et bronze, selon le dépliant du festival.

Parmi ces productions cinématographiques algériennes figurent le film "Terre de vengeance" du réalisateur Anis Djaad, "Deux hommes, un destin" de Mustapha Ouzgoun, dans la catégorie longs métrages, "Moussa, le dernier bibliothécaire d'Oran" de Hadj Mohamed Fitas et "Zinet, Alger, le bonheur" du réalisateur Mohamed Latrache entre dans la catégorie des longs métrages documentai-

res, selon le même dépliant.

Dans la catégorie des courts métrages, le film "La Balle" de Malek Saifi et le film "El Karar" (décision) du metteur en scène Abdallah Nemiche seront en lice, alors que dans la catégorie documentaires, il y a lieu de citer "Tahtouh" de Mohamed Ouali, "Boualem Smaa Koulech" des réalisateurs Aziz Boukrouni et Khaled Bounab, a-t-on ajouté.

En hors compétitions du Festival, qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre courant, deux films sont programmés dans catégorie documentaires d'Oran, à savoir "Boudjemâa et la maison du cinéma" du réalisateur Mohamed Latrache et "Takbalni" du réalisateur Iliès Boukhemoucha.

Le film algérien "Aïn Lahdjar", réalisé par Lotfi Bouchouchi, ouvrira la soirée de la 12ème édition du Festival international du film arabe d'Oran.

Deux autres films sont programmés dans les catégories "Tapis Rouge" et "les classiques d'Oran", dans le cadre des activités de cet événement cinématographique.



2

- | | |
|--|---|
| 08h35 Téléshopping | 10h15 Chacun son tour |
| 09h30 Amour, gloire et beauté | 10h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 10h00 Les Feux de l'amour | 11h55 Journal |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 12h00 Journal |
| 10h50 Les douze coups de midi | 12h40 Journal |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 12h45 La p'tite librairie |
| 12h00 JT 13h | 12h50 Ça commence aujourd'hui |
| 12h40 Petits plats en équilibre | 14h00 Ça commence aujourd'hui |
| 12h45 Météo | 15h15 Affaire conclue |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 16h05 Affaire conclue |
| 13h20 Pas de berceuse pour Marie | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 14h50 Le serment de Victoria | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 18h50 Journal |
| 17h30 Ici tout commence | 19h00 Journal |
| 18h10 Demain nous appartient | 19h50 Journal |
| 19h00 JT 20h | 19h55 Envoyé spécial |
| 20h10 HPI | 21h45 Complément d'enquête |
| 21h10 HPI | 23h10 Un dimanche à la campagne |
| 22h28 Eurodreams | 00h55 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 22h30 HPI | 01h45 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ? |
| 23h50 Chicago Med | |
| 00h45 Chicago Med | |



3

- | | |
|--|-----------------------------------|
| 07h20 Moi capitaine | 09h35 Nos terres gourmandes |
| 09h17 Viendez au Groland | 10h05 Consomag |
| 09h37 Wish : Asha et la bonne étoile | 10h15 Outremer.le mag |
| 11h10 La boîte à questions | 10h50 Outremer.l'info |
| 11h20 Clique | 11h00 Régions d'ici |
| 11h54 En aparté | 11h15 ICI 12/13 |
| 12h27 Paris Has Fallen | 12h55 Météo à la carte (la suite) |
| 13h11 La Fiancée du poète | 13h25 Un cas pour deux |
| 14h51 Killers of the Flower Moon | 14h35 Un cas pour deux |
| 18h11 La boîte à questions | 15h35 La p'tite librairie |
| 18h19 Clique | 15h45 Duels en familles |
| 18h54 En aparté | 16h20 Slam |
| 19h30 Soir d'Europe l'avant-match | 17h05 Questions pour un champion |
| 19h54 Plateau UEFA Europa League | 18h00 ICI 19/20 |
| 20h00 Glasgow Rangers / Lyon | 18h50 Tout le sport |
| 21h57 Soir d'Europe le débrief | 19h00 Le mag Ligue 1 |
| 22h59 Clique | 19h05 A la source |
| 23h30 Paris Has Fallen | 19h20 Un si grand soleil |
| 00h15 Expendables 4 | 19h40 Un si grand soleil |
| 01h55 Le cercle | 20h05 Meurtres à... |
| 02h42 Mehdi Djaadi, le choix de la liberté | 21h50 La France en vrai |
| | 22h42 La France en vrai |
| | 23h35 Des racines et des ailes |
| | 01h35 La p'tite librairie |



- | | |
|---|--|
| 05h30 Incroyables transformations | 09h10 Les orques, princes des mers |
| 06h30 Incroyables transformations | 09h55 La tragique histoire de Fritz l'éléphant |
| 07h35 M6 Boutique | 10h50 Food Markets |
| 08h45 Ça peut vous arriver | 11h40 Les maîtres des abeilles |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous | 12h35 Les sept mercenaires |
| 11h40 Météo | 14h45 La France sauvage |
| 11h45 Le 12.45 | 15h30 Secrets sauvages du patrimoine |
| 12h40 Un jour, un doc | 16h15 Invitation au voyage |
| 13h50 Un jour, un doc | 17h00 Invitation au voyage |
| 14h50 Un jour, un doc | 17h55 Dialogue au Proche-Orient |
| 15h50 Un jour, un doc | 18h30 Le dessous des images |
| 16h30 Le juste prix | 18h45 Arte journal |
| 17h30 Ma recette est la meilleure de France | 19h05 28 minutes |
| 18h40 Météo | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 18h45 Le 19.45 | 19h55 Steeltown Murders |
| 19h30 Scènes de ménages | 20h55 Steeltown Murders |
| 20h10 Cauchemar en cuisine | 21h55 Steeltown Murders |
| 21h55 Cauchemar en cuisine | 22h55 Steeltown Murders |
| 23h35 L'île de la tentation | 00h35 Punk Girls : L'histoire féminine du punk britannique |
| 00h25 L'île de la tentation | 01h35 Un homme est mort |
| 01h40 L'île de la tentation | 03h20 Cordoue et ses patios fleuris |
| 02h20 L'île de la tentation | |
| 03h05 Programmes de la nuit | |

TÉLÉVISION 15



20h10

HPI



Hommage à Columbo : cette fois, le coupable est révélé dès le début, et Morgane est déterminée à le faire tomber ! Cependant, elle est en congé maternité et n'a officiellement rien à voir avec l'enquête. La tornade rousse devra faire preuve d'ingéniosité pour rester sur les traces du criminel, même si cela met sa grossesse en danger. Si l'identité du coupable est claire dès le départ, celle du père, en revanche, ne sera dévoilée qu'à la toute fin !
Acteur: Audrey Fleurot (Morgane Alvaro), Mehdi Nebbou (Adam Karadec), Bruno Sanches (Gilles Vandraud),

3

20h10

MEURTRES À...



Lorsqu'un cadavre de femme est découvert dans la citadelle de Bitche, en Lorraine, porteur d'une pièce d'échecs en cristal, le lieutenant Nicolas Muller est dépêché sur place. Il est accompagné d'une jeune stagiaire, Lola Paoli. Si Nicolas Muller enquête dans sa région natale, en terrain connu, ses investigations sont rendues difficiles car tous les indices mènent à une cristallerie dirigée par son père et sa propre sœur. Un héritage familial douloureux dont il a préféré s'éloigner en devenant gendarme.
Acteur: Stéphane Bern (le lieutenant Muller), Lilly-Fleur Pointeaux (Lola).



20h11

STEELTOWN MURDERS



En 1973, à proximité du port industriel de Port Talbot, 3 adolescentes étaient retrouvées mortes, violées et assassinées, à quelques mois d'intervalle. Malgré une enquête menée tambour battant par l'équipe de l'époque, le coupable était resté introuvable. Trente ans plus tard, grâce aux progrès de la science, notamment aux empreintes ADN, les investigations reprennent. Accompagné du jeune Geraint Bale, Paul Bethell et Phil Rees refont équipe pour élucider ce mystère qui n'a cessé de les hanter au cours des décennies.



Ghaza

«La guerre est devenue un cauchemar sans fin»



Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que la guerre à Ghaza était devenue un "cauchemar sans fin", relevant que l'enclave palestinienne est désormais "inhabitable", après presque un an d'agression sioniste génocidaire. Lors d'une conférence de presse tenue à Genève, Lazzarini a déclaré que les Ghazaouis sont confrontés à la maladie, à la mort et à la faim, alors que "des montagnes d'ordures" et d'eaux usées remplissent les rues, et qu'ils sont désormais "piégés dans 10 % du territoire", après avoir été constamment en déplacement "à la recherche de la sécurité qu'ils n'ont jamais trouvée". Le patron de l'UNRWA a souligné le sort des enfants – qui représentent la moitié de la population de Ghaza – alors qu'ils subissent le poids de la guerre, vivent "une expérience douloureuse, profonde et continue et perdent l'espoir d'un avenir meilleur". Il a déclaré que lors de ses réunions avec les Etats membres à New York et à Genève, il avait demandé qu'ils fassent de l'éducation une priorité collective allant au-delà des activités permettant de sauver des vies, ajoutant que l'UNRWA avait déjà commencé il y a un mois, malgré l'environnement inhabituel et complexe, à remettre certains enfants dans un environnement d'apprentissage. Par ailleurs, M. Lazzarini a déclaré qu'une "tragédie silencieuse" se déroulait en Cisjordanie, où les attaques sionistes avaient conduit à une destruction généralisée des infrastructures publiques, "imposant de facto une punition collective à la population". Le Commissaire général a également évoqué avec les Etats membres "l'attaque continue contre l'Agence", notant que 223 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués jusqu'à présent et que les deux tiers de ses installations à Ghaza ont été endommagées ou détruites.

Soug N'ssa

Par Ferial B.

Environ 89 000 femmes et filles ont été tuées l'année dernière, selon un rapport publié par deux organismes de l'ONU. Plus de 55 % de ces meurtres ont été commis par des membres de la famille ou de leurs partenaires. Ce sont là des chiffres qui donnent froid au dos. La femme ou la fille sont toujours considérées comme des être faibles et donc accessibles. Du coup, les hommes passent facilement à l'acte. Cette violence à l'égard de la gente féminine est l'une des plus abjectes et malheureusement

Référendum sur le Sahara occidental

Pourquoi le Maroc a-t-il peur ?

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, s'est interrogé mardi sur les raisons qui empêchent le Maroc d'organiser une consultation populaire au Sahara occidental sur son prétendu plan d'autonomie, si celui-ci était "si intéressant", s'étonnant également du fait que le Makhzen a toujours refusé de tenir le référendum d'autodétermination dans les territoires sahraouis. "Le Maroc utilise toutes sortes de manœuvres pour reporter cette consultation (référendum d'autodétermination du peuple sahraoui) y compris le fameux projet d'autonomie (...) ce projet s'il était si intéressant, pourquoi (le Maroc) ne le propose-t-il pas à la consultation (...) Avez-vous peur de l'appel de la liberté pour le peuple sahraoui?", s'est demandé M. Bendjama lors de son intervention dans le cadre d'un droit de réponse à l'issue du débat général de la 79^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU. Répondant à des accusations concernant une prétendue ingérence de l'Algérie, il a rappelé que depuis son indépendance, l'Algérie a toujours défendu le droit inaliénable des peuples opprimés à l'autodétermination, s'interrogeant sur le fait que le représentant marocain ait cité l'Algérie vingt fois en dix minutes lors de son intervention liée à la question sahraouie. "Si ce territoire du Sahara occidental est de manière si immuable la propriété du Maroc, pourquoi la Cour internationale de justice ne le reconnaît pas et pourquoi le Maroc a accepté de le dépecer, de le partager avec la République voisine de Mauritanie (...) Pourquoi a-t-on peur de la démocratie, pourquoi a-t-on



peur du référendum, de la consultation libre et franche de la population du Sahara occidental?", s'est-il encore interrogé. "La MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) est au Sahara occidental, et attend qu'on l'autorise à organiser ce référendum pour le bien de toute la région", a-t-il soutenu. Il a signalé, en outre, que les Nations unies, à travers l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, ont "bien entamé l'ouvrage de la décolonisation en créant la MINURSO, une œuvre qui demeure bloquée par le Maroc". M. Bendjama a rappelé, par ailleurs, la position de l'Algérie en faveur d'un "processus politique dans le cadre d'une négociation entre le représentant légitime du peuple sahraoui (le Polisario) et la puissance occupante,

le Maroc (...) s'ils arrivent à un accord politique dans le cadre du droit inaliénable à l'autodétermination, l'Algérie ne pourra que s'en féliciter". "Je voudrais rappeler que le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination est solidement ancré dans le droit international et dans les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité et l'Algérie, avec son héritage historique et ses valeurs et principes fondamentaux, se tiendra inébranlablement aux côtés des opprimés, des peuples sous occupation coloniale, à l'instar du peuple du Sahara occidental et c'est avec cette détermination inaltérable et cette conviction profonde que nous poursuivrons notre soutien indéfectible au peuple du Sahara occidental pour qu'il accède pleinement à son droit à l'autodétermination", a-t-il conclu.

Liban

55 martyrs et 156 blessés dans les frappes sionistes en 24 heures

En 24 heures seulement, les frappes aériennes sionistes au Liban ont fait 55 martyrs et en ont blessé 156 autres, a déclaré mardi soir le ministère libanais de la Santé. L'entité sioniste continue de bombarder le Liban, depuis le 23 septembre, avec des frappes aériennes qui ont fait un millier de martyrs et plus de 2.950 blessés, selon le ministère libanais de la Santé qui a précisé aussi que

1.640 citoyens au total, dont 104 enfants et 194 femmes, sont tombés en martyr depuis octobre 2023. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a insisté mardi sur un cessez-le-feu "immédiat", soulignant qu'une "guerre totale au Liban doit être évitée à tout prix". "La souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban doivent être respectées", a indiqué son porte-parole Stéphane Dujarric, précisant qu'Antonio

Guterres, "très inquiet de l'escalade" au Liban, avait assuré lundi au Premier ministre libanais que l'ONU était "mobilisée pour aider toutes les personnes dans le besoin dans le pays". L'ONU avait auparavant mis en garde contre les conséquences d'une "invasion terrestre de grande ampleur" de l'entité sioniste au Liban, où l'armée sioniste a annoncé avoir lancé dans le sud du pays une offensive au sol.

De plus en plus de féminicides dans le monde

ne cesse de prendre de l'ampleur. Et c'est là que l'on découvre que cette violence est profondément enracinée chez les hommes. Lorsqu'on estime qu'il est plus facile de tuer une femme qu'un homme, on est déjà en plein dans une ségrégation toute particulière qui vient s'associer à toutes les autres injustices à l'égard des femmes. Certains hommes ont beau appris à vivre côte à côte avec les femmes, ils restent, cependant, hantés par certains complexes dus à l'éducation ou à leurs états psychologiques. Et les femmes,

même si elles tentent de s'émanciper, de prendre leurs vies en main, de se fondre dans la société, elles restent très vulnérables et craignent évidemment pour leur sécurité. Autrement dit, les apparences sont trompeuses et les chiffres ne mentent pas. La femme est toujours vue comme une rude concurrente à l'homme qui se sent parfois humilié d'où les risques, tous les risques. Le féminicide est un sujet grave mais qui reste malgré tout un tabou.